

L'image des aînés : à revoir!

PAGES 7 ET 16



© Image Source/REPORTERS

ESPACE RÉSERVÉ À L'ADRESSAGE POSTAL



© iStockphoto

Consommation

Le douteux bisphénol A

L'état se resserre autour du produit chimique présent dans certains contenants alimentaires : boîtes de conserve, canettes, bouteilles plastiques...

PAGE 8



© Christel Baudrie

Interludes

Des histoires d'équilibre

En Marche entame une série de courts récits, mêlant leçons de sagesse et photographies. Autant d'invitations à avancer sur le chemin de l'équilibre intérieur et de la sérénité..

PAGE 12

Volontariat

Des profs auprès de jeunes malades

Des enseignants bénévoles se rendent au chevet d'enfants ou d'adolescents éloignés de l'école pour des raisons de santé

PAGE 6

Soins de santé

Honoraires et remboursements

L'essentiel des montants des consultations auprès des médecins, dentistes et logopèdes. Nouveaux tarifs 2013

PAGES 9 ET 10

Radiographies, scanners, IRM...

De nouvelles règles de prescriptions

Depuis le 1^{er} mars, les médecins sont tenus de mentionner diverses informations sur la prescription d'exams d'imagerie médicale. L'objectif est double : diminuer l'exposition des patients aux rayons ionisants, nocifs pour la santé, et éviter des dépenses inutiles.

Pour établir un diagnostic ou suivre l'évolution d'un traitement, les médecins font appel à des examens d'imagerie médicale. Ceux-ci permettent d'obtenir des informations sur l'anatomie ou le fonctionnement des organes. Les techniques sont multiples : radiologie traditionnelle, scanner, scintigraphie, tomographies, résonance magnétique nucléaire (IRM), échographie... Chaque technique fournit des informations spécifiques.

En matière de santé, toutes ces techniques ne sont pas équivalentes. En effet, les tomographies, la radiologie traditionnelle et les examens de médecine nucléaire (scintigraphie, PET-scan) (1) provoquent des rayons ionisants pour lesquels on a conscience des risques associés en ce qui concerne l'apparition d'un cancer. En revanche, la résonance magnétique nucléaire et les échographies sont des techniques qui ne génèrent pas ce type de rayonnement.

Les Belges fortement exposés

Une récente étude de l'Agence intermutualiste (2) indique que, entre 2002 et 2008, 89 % de la population a eu recours à l'imagerie médicale. Et

près de la moitié a subi plus de dix examens. Les plus fréquemment réalisés ? Les radiographies classiques (y compris dentaires), les scanners et les échographies. Le nombre d'exams - et donc l'exposition aux rayons ionisants - est le plus élevé chez les femmes (même sans comptabiliser les mammographies et les échographies de grossesse) et surtout chez les patients âgés. Toutefois, le risque lié à l'exposition est plus grand pour les femmes enceintes (développement fœtal) et pour les sujets jeunes, en particulier les enfants. Ces derniers, s'ils sont soumis à de nombreux rayonnements, ont davantage de risques de développer un cancer à un âge plus avancé.

Le constat est donc inquiétant : en augmentation constante, les chiffres d'exposition aux rayons ionisants sont beaucoup plus élevés en Belgique que dans les pays limitrophes (trois fois plus qu'aux Pays-Bas, par exemple), avec des écarts entre provinces et arrondissements. Ces chiffres seraient même sous-évalués puisque les doses de radiation émises pour chaque patient ne sont pas enregistrées.

Des examens en hausse constante

D'un point de vue budgétaire, les dépenses d'imagerie médicale sont en augmentation constante (environ 4,2 % par an). En cause ? La hausse du nombre d'actes (+ 3,4 % par an) mais aussi l'utilisation de techniques plus coûteuses. La surconsommation d'actes d'imagerie médicale est à la fois un problème financier et un problème de santé publique. Elle doit interpeller les prescripteurs mais aussi les patients, parfois insistants pour recourir à ces différentes techniques, sans que ce ne soit strictement nécessaire.

Une sensibilisation des médecins et des patients

Dans ce contexte, l'Inami a lancé, en 2010, une campagne de sensibilisation au bon usage de l'imagerie médicale. Il a envoyé à tous les médecins une brochure avec les recommandations scientifiques les plus récentes (3). "L'application de ces quelques recommandations devrait permettre de diminuer de 25 % au moins l'exposition aux rayons ionisants lié à l'imagerie diagnostique et de dégager 30 millions d'euros par an qui pourraient ainsi être utili-



La radiologie génère 57% de rayons ionisants, nocifs pour la santé.

© Michel Houez/Beipress

sés de manière plus judicieuse", plaiderait alors l'Inami.

De plus, ces jours-ci, entrent en vigueur des modifications quant aux prescriptions médicales pour de tels examens. Elles découlent d'une concertation avec les représentants des médecins.

Sur la prescription destinée au radiologue (4), des nouvelles règles requièrent, entre autres, que le méde-

cin prescripteur indique une série d'éléments d'information pour permettre au radiologue de mieux évaluer le contexte clinique et de réaliser l'examen le plus indiqué.

Quant au patient, fort de ces éléments d'informations et de prudence, il pourra s'inscrire de manière plus éclairée dans son parcours de soins.

// JD

(1) Ces examens génèrent respectivement 57 %, 28 % et 10 % de rayonnements ionisants.
 (2) Les principaux résultats de cette étude ont été publiés dans "MC Infos", publication de la MC - décembre 2012 - Téléchargeable sur www.mc.be
 (3) "Imagerie médicale - Prescription rationnelle", brochure téléchargeable sur www.inami.be - Les directives pour l'utilisation de l'imagerie médicale sont disponibles sur www.health.belgium.be
 (4) Un formulaire-type a été établi à l'attention des médecins.

Conseils juridiques

Usufruitier et nu-propiétaire : qui doit assurer les frais ?

Le droit de propriété d'un bien immobilier peut se diviser en deux : l'usufruit et la nue-propriété. Ce démembrement se produit généralement lors d'une succession, mais d'autres événements peuvent mener à cette division : vente en viager, donation par un parent à ses enfants, etc.



© Philippe Clément/Beipress

Cette division du droit de propriété implique que deux personnes, l'usufruitier et le nu-propiétaire, "gèrent" le bien à deux. Cette gestion se passe souvent sans encombre. Pourtant des situations conflictuelles existent, notamment en cas de second mariage. L'article envisage l'hypothèse où l'usufruit de l'immeuble conjugal est transmis au beau-parent, et sa nue-propriété à l'enfant issu d'un premier mariage.

Pendant la durée de l'usufruit, les droits et les obligations de chacun sont différents. La loi précise les règles applicables à cette situation.

Toutefois, d'autres arrangements sont possibles.

Répartition des obligations

Le beau-parent a le droit de jouir de l'immeuble, il peut l'occuper gratuitement ou en récolter les fruits, par exemple, en percevant les loyers. Il agit comme s'il était le propriétaire mais il doit conserver l'immeuble et le restituer dans l'état dans lequel il l'a reçu. Un inventaire du bien peut être effectué lors de la constitution de l'usufruit.

Le beau-parent effectue donc les réparations nécessaires pour que l'immeuble ne se dégrade pas. Voici

quelques exemples de réparations à charge de l'usufruitier : réparer les fenêtres, changer les châssis, remplacer la chaudière, repeindre la façade, entretenir le jardin, etc. De plus, l'usufruitier paie les charges liées à l'usage du bien, comme le précompte immobilier, les taxes de voiries, les primes d'assurance, etc.

L'enfant, quant à lui, reste le propriétaire de l'immeuble. Mais il ne peut pas en profiter avant la fin de l'usufruit qui coïncide généralement au décès de son beau-parent.

Seules les grosses réparations sont à sa charge. Cette notion est bien plus limitée que dans le cadre d'une location. On considère généralement qu'il s'agit des travaux de reconstruction ou de stabilisation du bâtiment. Voici quelques exemples de réparations à charge du nu-propiétaire : remplacer la toiture, renforcer les structures portantes de l'immeuble, changer les canalisations, installer un chauffage central, etc.

Beaucoup de personnes pensent que la relation usufruitier/nu-propiétaire s'assimile à la relation propriétaire/locataire. C'est faux ! Les règles légales qui s'appliquent ne sont pas identiques. Il est donc important de distinguer les mécanismes et d'éviter tout parallélisme.

Face à l'inaction

Si le beau-parent n'entretient pas l'immeuble, l'enfant peut le forcer à effectuer des travaux. Une condamnation peut être obtenue en justice.

A contrario, le beau-parent ne peut pas forcer l'enfant à réaliser des grosses réparations même s'il est dans l'intérêt de ce dernier de valoriser son patrimoine. Le beau-parent est donc désarmé.

En français svp!

- En droit, **les immeubles** sont tout ce qui ne peut pas bouger : bâtiments, maisons, appartements, terrains, etc. Il s'agit donc du sol et de tout ce qui est ancré dedans.
- **L'usufruit** est le droit d'utiliser un bien en l'occupant personnellement ou en en percevant les fruits (location d'un immeuble, perception des intérêts pour une somme d'argent...). Ce droit s'éteint au décès de l'usufruitier.
- **La nue-propriété** est le corollaire de l'usufruit. Le nu-propiétaire n'a pas la jouissance du bien ni le pouvoir de le mettre en location. Au décès de l'usufruitier, il deviendra alors plein propriétaire.

Pourtant, la jurisprudence semble évoluer sur la question. Certains juges ont parfois été à l'encontre de ce principe en obligeant, par exemple, l'enfant à rembourser les frais de grosses réparations avancés par le beau-parent voire même à effectuer certains travaux.

Mieux vaut prévenir

Pour éviter les conflits, il est parfois utile d'organiser par écrit la répartition des droits et devoirs de chacun. Celle-ci peut être effectuée par le futur défunt dans son testament, ou après son décès par l'usufruitier et le nu-propiétaire. Pour plus d'informations, il est intéressant de consulter un notaire (1).

Quand le conflit persiste

Le beau-parent ou l'enfant peut vendre son droit. Cela s'appelle la conversion d'usufruit. C'est généralement l'usufruitier qui renonce volontairement à son droit en échange d'une somme d'argent payée par l'enfant. Mais d'autres arrangements sont possibles.

// INGRID PLANCQUEEL, ASBL DROITS QUOTIDIENS

(1) Voir www.notaire.be

>> Durant le mois qui suit la publication de cet article, consultez les questions complémentaires sur le thème abordé dans la rubrique accès libre sur le site : www.droitsquotidiens.be

En marge...

Comme le Pape?

Benoît XVI a créé la surprise en annonçant son effacement. A 86 ans, conscient des tâches à assumer et de son état de fatigue, il estime nécessaire de faire appel à une relève. Cet acte est une occasion, peut-être, de réfléchir à ce qui attend les aînés encouragés maintenant à s'engager dans la vie sociale.

L'âge de la retraite fait débat en Belgique comme dans tous les pays en raison de l'allongement constant de la vie. Alors même que chez nos voisins, 67 ans devient progressivement la norme, notre gouvernement a préféré accroître prioritairement le taux d'emploi entre 55 et 65 ans, taux qui est chez nous le plus bas d'Europe. En outre, le travail au-delà de 65 ans est encouragé par un assouplissement des règles de cumul de la pension et des revenus liés à une activité professionnelle. Qu'advient-il de celles et ceux qui mettent à profit leur temps de retraite pour rendre service bénévolement?

Le mouvement le plus spontané des aînés valides est de se rendre utile en famille. Les grands-parents prennent volontiers le relais des parents pour conduire les enfants à l'école ou superviser les devoirs à domicile. Le moment difficile est celui où la santé des aînés non seulement les contraint à renoncer à leurs engagements mais les rend dépendants.

Beaucoup de seniors prennent du service dans des associations sans but lucratif. L'éventail des possibilités d'engagement est très large. L'important est de participer en fonction des goûts et des aptitudes de chacun et chacune. Quelques exemples: une association d'aînés, un pouvoir organisateur d'école, des cours d'alphabétisation, des visites aux malades à domicile ou à l'hôpital, des animations en maisons de repos, et j'en passe... Peut-on considérer que s'impose une limite d'âge pour s'engager ainsi?

Il est utile de faire une distinction selon la nature des responsabilités assumées. Lorsque la fonction implique non seulement une compétence nourrie d'expérience mais aussi une capacité de décider et d'innover, il vient un temps où l'effacement du bénévole est sage tant pour la personne que pour l'institution. Il est cependant délicat de suggérer, par exemple, au président dont le dévouement et l'efficacité ont été exemplaires de renoncer à son mandat. La solution, dans ce cas, peut se trouver dans les statuts de l'association qui limiteraient la fonction à deux périodes de quatre ans.

La question est tout aussi sensible pour les services individuels. Je me souviens de la tristesse que m'exprimait un bénévole à qui une clinique venait de notifier que son âge impliquait automatiquement la fin de sa mission. Le Centre pour l'égalité des chances est actuellement saisi d'un nombre significatif de plaintes semblables fondées sur la loi qui interdit la discrimination en fonction de l'âge. Dans ce cas, la rigidité de la limite d'âge est une solution de facilité injuste et stupide. Chaque cas personnel mérite d'être pris en considération. Les effets du poids des années peuvent varier sensiblement d'un individu à l'autre. Les responsables d'institution ne peuvent se soustraire à l'obligation de respecter la dignité de chaque personne. Sans mésestimer les difficultés en certaines circonstances, la meilleure attitude serait de ne tirer une conclusion qu'après une sérieuse information collégiale et un dialogue empreint de sympathie vraie.

Benoît XVI a donné un bel exemple par la décision bien réfléchie qu'il était seul à pouvoir assumer. Ce ne serait évidemment pas une raison pour s'accrocher au chiffre 86...

//DÉSIRÉ VÎHOUX

A suivre...

En langage clair, s'il vous plaît!

Juristes, médecins, informaticiens, scientifiques, philosophes... : certaines professions utilisent un langage pointu, hautement technique ou spécifique qui leur permet d'être compris de leur corporation. Mais le plus souvent, ce langage échappe largement au commun des mortels. La palme d'or en revient certainement aux praticiens du droit, enfermés dans un langage d'une autre époque. Se faire comprendre du citoyen-justiciable est pourtant une question élémentaire de démocratie.

"Vu les pièces de la procédure, Oui les explications et les moyens de défense du prévenu ;

Vu les conclusions déposées par Me D., avocat du prévenu ;

Oui M T. substitut du procureur du Roi, en ses résumés et conclusions ;

Attendu que la prescription de l'action publique a été régulièrement suspendue depuis l'expiration du délai ordinaire d'opposition jusqu'au jour de la signification de l'opposition déclarée recevable..."

N'en jetons plus. Cet extrait d'un jugement du tribunal correctionnel en dit long sur le langage juridique hermétique qui reste très largement adopté dans nos cours et tribunaux mais aussi dans les courriers des huissiers, avocats et autres praticiens du droit. "Le justiciable est pourtant le premier concerné par les actes judiciaires. Comment peut-il répondre de façon adéquate à la justice s'il ne comprend même pas ce qu'on lui veut ? Comment peut-il accepter une décision du juge s'il ne saisit pas ce qui a été décidé ? La justice, faut-il le rappeler, est un service public qui devrait être accessible à tous", observe Damien Vandermeersch, avocat général à la Cour de cassation (1).

IL S'AGIT,
SANS PERDRE
LA VALEUR DE FOND,
DE RENDRE
LES ÉCRITS
OU LES PROPOS
PLUS ACCESSIBLES.

banques pour davantage de clarté et de lisibilité (taille des caractères notamment). Le monde judiciaire a suivi. Cette matière fait l'objet de recherches universitaires, comme l'expliquait, lors d'une récente journée de travail consacrée au langage juridique clair (4), Nicole Fernbach, représentante du réseau Clarity au Canada.

En fait, il s'agit, sans perdre la valeur de fond, de rendre les écrits ou les propos plus accessibles pour que le destinataire puisse agir en conséquence. Il faut donc mettre à profit toutes les ressources de la langue, du graphisme et de l'image pour créer un document qui sera lu, compris et

utilisé par chaque destinataire. Un exercice qui ne s'improvise pas et demande de la rigueur. "Simple ne veut pas dire simpliste", observe Jean-François Funck. Il n'est pas question de balayer les termes corrects au risque de créer une incertitude juridique. Mais toute une série d'expressions archaïques, de jargons, de mots inutilement compliqués, de références peuvent facilement être évités. Dans les jugements, il faut

aussi supprimer cette tradition de la phrase unique (qui peut quand même prendre des dizaines de pages)".

Les grands principes du langage clair?

Avant de rédiger, cibler le destinataire et organiser les idées dans un ordre logique. Lors de la rédaction, choisir des mots courants, concrets, supprimer le verbiage, le jargon, les abréviations, les concepts abstraits. Construire des phrases courtes et articulées avec une seule idée maîtresse pour chacune, privilégier la voie active et la forme affirmative, mettre ce qui est important en évidence, illustrer par des exemples, répéter les mots-clés, structurer les textes et les présenter clairement avec une police lisible, un graphisme sobre, des espacements suffisants. Sur le fond, d'autres recommandations s'imposent autant par respect des personnes que par exigence de clarté : appeler les gens par leur nom (plutôt que de parler de partie défenderesse par exemple), éviter les termes méprisants, péjoratifs ou malheureux (comme assisté social)...

En cette année européenne des citoyens, il serait sans doute judicieux de sensibiliser tous les acteurs à adopter les principes du langage clair et de la lisibilité dans leurs contacts et communications avec le public. Qu'il s'agisse des administrations, des entreprises commerciales, des compagnies d'assurances ou encore des médecins. N'est-il pas dans l'intérêt de chacun d'être intelligible et bien compris pour améliorer son image et sa crédibilité, pour cultiver de bonnes relations? C'est aussi une marque de respect élémentaire envers les clients, les usagers et les patients.

// JOËLLE DELVAUX

Enquête de la MC

Donnez votre avis sur l'assurance obligatoire et la mutualité

Cette année, nous fêtons le 50^{ème} anniversaire de l'Assurance obligatoire soins de santé et indemnités. A cette occasion, la Mutualité chrétienne mène une grande enquête pour mesurer le niveau de satisfaction des Belges vis-à-vis de leurs prestataires de soins et de leur mutualité. Participez, vous aussi, à cette enquête en ligne.

Les objectifs de cette étude sont les suivants :

- Mesurer le niveau de satisfaction de la population vis-à-vis du système de soins de santé, tant du point de vue de l'accessibilité financière que de la qualité des soins et de l'accompagnement.
- Mesurer la satisfaction des assurés sociaux vis-à-vis du rôle joué par les mutualités, tant du point de vue du remboursement des soins que d'autres missions comme l'information, l'accompagnement, la défense des membres...
- Identifier ce qui est à améliorer tant dans le secteur des soins de santé que dans les missions des mutualités.

En tant que membre de la MC, vous serez peut-être contacté prochainement par mail pour participer à cette enquête en ligne, entièrement anonyme (1). Elle ne vous prendra que 10 à 15 minutes de votre temps. Mais n'hésitez pas à entreprendre la démarche et à vous exprimer en remplissant le questionnaire sur www.surveymonkey.com/s/50-ans-AMI (2). L'avis de chacun est important : malade ou bien-portant, en contact régulier ou pas avec des prestataires de soins et avec sa mutualité, membre ou non membre de la MC.

Les résultats de cette grande enquête seront présentés dans quelques mois dans En Marche.

La MC vous remercie d'ores et déjà pour votre participation.

(1) Les données ne sont utilisées que dans le cadre de cette enquête et ne seront pas transmises à des tiers.

(2) La version allemande du questionnaire est disponible sur <https://de.surveymonkey.com/s/50-Jahre-KIV>

en marche
LA SOLIDARITÉ, C'EST BON POUR LA SANTÉ

Chaussée de Haecht, 579 - BP 40 - 1031 Bruxelles © 02/246.46.27 - Fax : 02/246.46.30 - enmarche@mc.be - www.enmarche.be

EDITEUR RESPONSABLE : Jean Hermesse, Opberg, 23 - Bte 11, 1970 Wezembeek-Oppeem.

Affilié à l'Union de la presse périodique UPP - Membre de l'Union des Editeurs de la Presse Périodique - Tirage moyen 460.000 exemplaires.

Une erreur dans votre adresse postale?
Signalez-le via www.mc.be/journal ou au 0800 10 9 8 7.

"Le langage juridique est généralement présenté comme une exigence technique, formelle, mais le problème essentiel n'est pas l'usage de mots techniques -, ceux-ci peuvent être expliqués par des annexes ou des notes en bas de page des textes - mais bien la manière de s'exprimer", ajoute Jean-François Funck, juge au tribunal du travail de Nivelles, qui plaide depuis de nombreuses années pour simplifier le langage judiciaire (2). "De manière inconsciente, en partie du moins, il y a un plaisir à compliquer l'expression, une volonté de conserver le langage de la caste, du monde judiciaire. C'est une façon de montrer : on est entre nous, on se distingue, on se comprend. Le langage est une forme de pouvoir", assure-t-il. Il existe d'ailleurs de nombreuses résistances à l'adoption d'un langage juridique simplifié, tout particulièrement dans les universités et... chez les avocats. Comme si ceux-ci craignaient que les justiciables puissent faire l'économie de recourir à leurs conseils. Il n'en est rien évidemment. Tout le monde gagne à ce que les citoyens comprennent le droit. Du reste, les mentalités évoluent et certaines branches de la justice se montrent plus enclines, semble-t-il, à faire évoluer leur langage. C'est le cas de la justice de paix, de la justice du travail, de la médiation de dettes..., estime l'Observatoire du crédit et de l'endettement (3).

Le droit de comprendre

Outre-Atlantique, la tendance à simplifier le langage du droit est déjà ancienne. Aux Etats-Unis, les organisations de consommateurs ont poussé à légiférer dans les secteurs des assurances, des

(1) A lire sur www.justice-en-ligne.be.

(2) Il est coauteur de "Dire le droit et être compris" - Vade-mecum pour la rédaction d'actes judiciaires - tome 1 : droit civil (2003), tome 2 : droit pénal (2010) - Ed Bruylant.

(3) "La justice sans jargon" - Echos du crédit - 1^{er} juillet 2010 - www.echosducredit.be

(4) En novembre 2012, l'ASBL "Droits quotidiens" a rassemblé près d'une centaine d'acteurs à son université d'hiver sur le langage juridique clair. Infos : 081/39.06.20. - www.droitsquotidiens.be

> Aidants proches

Constituée à l'initiative de la Fondation Roi Baudouin, l'ASBL Aidants proches a pour but la représentation, le soutien et l'information à ceux qui assistent une personne en déficit d'autonomie. Sa première mission est la défense de la situation de l'aidant proche dans toute sa transversalité, quelle que soit la situation de dépendance à laquelle il est confronté. L'association se veut organe de vigilance, d'information et d'orientation.

INFOS : 081/30.30.32 - WWW.AIDANTS-PROCHES.BE

> Collecte de vêtements usagers

Réagissant à la collecte de vêtements usagés lancée par la chaîne H&M et traitée avec un partenaire allemand, la Fédération des entreprises d'économie sociale actives dans le recyclage et la réutilisation, Ressources, rappelle la plus-value de l'économie sociale et des entreprises actives dans la collecte et le traitement de textiles usagés depuis plusieurs décennies (parmi les plus connues : Les Petits Riens, Terre, Oxfam...). Celles-ci offrent un emploi à des personnes peu qualifiées et développent des projets de solidarité. Leurs activités s'inscrivent dans une démarche de protection de l'environnement (circuits courts - attention à la valorisation des vêtements usagés...). Leurs engagements éthiques et solidaires sont certifiés par le label Solid'R.

INFOS : WWW.RES-SOURCES.BE/

> Tuberculose

La reconnaissance de la tuberculose comme maladie professionnelle est étendue à de nouveaux métiers, notamment pour les travailleurs du secteur public. En effet la maladie pulmonaire que l'on croyait éradiquée a fait son réapparition, notamment en milieu carcéral. Un précédent arrêté royal (1991) permettait de reconnaître cette maladie comme professionnelle pour le personnel soignant, le personnel de prévention et d'assistance à domicile. Le nouvel arrêté royal étend cette reconnaissance au personnel carcéral, aux services de police, au personnel des ports et aéroports, au personnel des centres d'asile et d'accueil pour illégaux et sans-abris.

INFOS : 02/226 62 11 - WWW.FMP.FGOV.BE

> Environnement

Le trimestriel Symbioses, édité par le Réseau Idée, actif dans l'éducation à l'environnement, consacre son récent numéro aux technologies de l'information et de la communication (TIC). Si la fabrication des PC, smartphones et autres tablettes est réputée consommatrice en divers minerais et matières rares, ces engins réinventent totalement le rapport au savoir et au détenteur de connaissances. C'est, globalement, plutôt un dossier à leur décharge qui est dressé. A noter : l'Institut d'Écopédagogie organisera un atelier de réflexion au sujet des TIC en éducation à l'environnement, le 14 mai à Bruxelles et le 21 mai à Namur.

INFOS : 02/286.95.70 - WWW.RESEAU-IDEE.BE. POUR LES DEUX ATELIERS : 04/366.38.18 - INFO@INSTITUT-ECOPEDAGOGIE.BE

GSM : "Allo, j'écoute... ?" Oui, mais avec prudence!

Grâce à l'adoption d'une nouvelle réglementation, les enfants seront bientôt un peu mieux protégés des effets éventuellement nocifs des GSM. Mais l'essentiel de la prévention continuera à être le fait de leurs parents et des adultes en général.

Selon l'Organisation mondiale de la santé (OMS), l'utilisation d'un GSM est potentiellement à la source de cancers pour l'homme. Etant donné que toutes les études ne sont pas concordantes (loin de là), le « potentiellement » se réfère surtout à la fréquence d'utilisation, à l'intensité de l'exposition aux ondes et à l'âge auquel l'utilisation a commencé. On sait en effet que le cerveau des enfants, en cours de formation, est plus fragile face au rayonnement électromagnétique de tels appareils.



C'est dans ce contexte qu'il faut expliquer une série de mesures gouvernementales qui devraient entrer en vigueur à partir de 2014. La publicité pour les GSM destinées aux enfants de moins de 14 ans sera interdite, quel que soit le support utilisé. Une interdiction de vente frappera la vente de GSM maquillés en jouets, si

attractifs pour les enfants les plus jeunes. Plus généralement, les commerçants seront tenus de communiquer à leurs clients le débit d'absorption spécifique (le "DAS" ou le "SAR") de chaque appareil vendu. Exprimé en watts par kilo, celui-ci donne une indication sur le niveau d'exposition aux ondes de l'utilisateur. La comparaison entre appareils devrait donc être plus aisée.

Comme souvent, de telles mesures ne seront efficaces que si elles font l'objet de contrôles fréquents. Ceux-ci, idéalement, ne devraient pas empêcher le consommateur en général d'être prudent et raisonnable dans l'utilisation de l'appareil, par exemple en maximisant l'usage de l'oreillette et en évitant toute utilisation pendant un déplacement (surtout à l'intérieur d'un véhicule) et au cœur des bâtiments (notamment les parkings souterrains). On verra, par ailleurs, si les commerçants joueront le jeu de la prévention, non seulement en affichant d'une façon très visible les DAS mais aussi en supportant (au lieu de la discréditer...) l'utilité de normes sanitaires dans une telle matière.

Rappelons que si des études s'avèrent rassurantes, d'autres estiment au contraire que certaines formes d'usage du GSM pourraient contribuer au développement de gliomes (cancers du cerveau). Et le propre de ce genre de pathologie est de mettre de nombreuses années avant de pouvoir être diagnostiquées.

//PhL

Images d'usines, de prisons... pour débattre sur le travail

Le P'tit Ciné, une association spécialisée dans le cinéma documentaire, se penche chaque année sur le monde du travail. La 15^{ème} édition de "Regards sur le travail" fait la part belle à l'actualité, avec des films sur les aciéries et un documentaire évoquant la santé mentale en prison. La programmation quittera aussi l'écran pour la scène et les acteurs, anciens ouvriers de Royal Boch.

"Témoigner des enjeux contemporains du monde du travail", voilà ce qu'entend proposer le P'tit Ciné avec comme médium principal des films - mais aussi des rencontres, des débats avec les réalisateurs et, cette année, une pièce de théâtre. Le ton est volontairement engagé.

Les festivités s'ouvrent à l'Espace Delvaux (Bruxelles) avec une pièce

écrite et jouée par les anciens ouvriers de Royal Boch (représentation le 15 mars). "Venez à l'usine qu'on vous raconte", nous disent-ils. Avec "la dernière défaïence", ils évoquent leurs expériences, l'usine, leurs souvenirs de travailleurs et de lutte. Car l'aventure collective de faïenciers s'est arrêtée en avril 2011, moment où Royal Boch s'est désintégrée, au cœur de la ville de La Louvière.



© Eric B

Un portrait plus précis des écoles de devoirs

Leur appellation est trompeuse. Les écoles de devoirs ne sont ni des écoles, ni des structures uniquement centrées sur l'aide aux devoirs. Elles n'en demeurent pas moins un lien entre l'école et le milieu de vie de l'enfant ou du jeune. Des lieux utiles d'accueil, d'écoute et de convivialité.



© Lévy Vidal/BELPRESS

On compte près de 400 écoles de devoirs, reconnues par l'ONE, sur l'ensemble du territoire de la Fédération Wallonie-Bruxelles, surtout localisées dans les centres urbains. En effet, dans les zones rurales, le transport rend leur déploiement plus complexe. Mais si près la moitié des écoles de devoirs se situent en Région bruxelloise, elles existent aussi au cœur des hameaux. Il n'en reste pas moins que les listes d'attente sont légion. Deux tiers de ces implantations - surtout à Bruxelles - sont confrontées à un problème de saturation. L'augmentation de la demande de remédiation scolaire et la pression scolaire ne semblent pas étrangères à ce phénomène.

Poussant les portes de ces initiatives locales ancrées dans une commune ou un quartier, on croiera essentiellement des enfants du primaire. Néanmoins un quart des écoliers qui les fréquentent sont élèves dans le secondaire. Nombre d'entre eux appartiennent à un milieu dit défavorisé et trouvent dans ces structures des lieux bien utiles d'émancipation et d'apprentissage de la citoyenneté. Car c'est là, aussi, une mission des écoles de devoirs.

Certes l'accompagnement scolaire - qui se distingue des méthodes scolaires classiques - constitue une part importante de leurs activités. Mais les animations artistiques et citoyennes participent également du soutien éducatif qu'apportent les professionnels et bénévoles actifs dans ces structures. Parmi leurs convictions : celle que le jeu peut être un réel outil d'apprentissage.

C'est à l'Observatoire de l'Enfance, de la Jeunesse et de l'Aide à la jeunesse que l'on doit cet état des lieux du secteur (1). Il formule quelques recommandations pour l'avenir, notamment en matière d'accessibilité. Parmi les projets : créer de nouvelles structures et intégrer de nouveaux enfants dans les structures existantes; de même que mener un "travail de réflexion avec le secteur de l'enseignement quant aux devoirs scolaires et à l'externalisation de la remédiation". Un vaste chantier en perspective.

//CD

(1) "Portrait des écoles de devoirs en Fédération Wallonie-Bruxelles", disponible sur www.oejaj.cfwb.be/

>> Infos disponibles auprès des coordinations régionales des écoles de devoirs : 010/61.10.88 (Brabant wallon) - 02/411.43.30 (Bruxelles) - 0473/23.66.45 (Hainaut) - 04/223.69.07 (Liège) - 081/23.03.37 (Luxembourg) ou sur le site de la fédération francophone des écoles de devoirs : www.ffedd.be

Si les faïenciers témoignent, les ouvriers de la sidérurgie le font également. C'est le cas de ce jeune intérimaire issu d'une famille militante, qui travaille pour Arcelor Mittal (Liège), dans le film-vidéo "L'héritier" (projection le 17 mars). C'est aussi le cas de ces métallos marchand de Florange à Paris pour tenter de sauver leur site de production en Lorraine dans "Florange, le dernier carré" (projection le 17 mars).

Autre contexte, autres métiers, mais le questionnement n'en reste pas moins vif : le film-documentaire "Etre là" (projection le 16 mars) per-

met d'entrer dans le monde de la psychiatrie en milieu carcéral. Grâce à la caméra de Régis Sauder, à sa patience (des mois de négociations ont été nécessaires pour obtenir l'autorisation de filmer) et à la finesse de son regard, on passe à travers l'impressionnante série de portes verrouillées de la prison, pour entrer dans la relation de soins. On y suit des femmes - psychiatres, infirmières, psychothérapeutes - dans leur travail à la maison d'arrêt des Baumettes, à Marseille. Là où la violence est omniprésente, elles luttent pour préserver un espace de soins.

//CD

>> Regards sur le travail, du 15 au 26 mars. Lieux : Espace Delvaux, place Keym à 1170 Bruxelles et Cinematek, rue Baron Horta, 9 à 1000 Bruxelles. Infos : 02/538.17.57 - www.regardsurletravail.be

Les enfants, des mini-adultes ?

Certains enfants semblent grandir trop vite. On parle d'hypersexualisation. Le programme de prévention de la maltraitance de la Fédération Wallonie-Bruxelles, Yapaka, décortique cette thématique au travers d'une campagne et dans un ouvrage.

String ou maquillage pour petite fille, concours de mini-miss, enfants mannequins... De plus en plus souvent, les enfants, encore jeunes, sont incités à adopter des comportements d'adultes. Cette sexualisation, que l'on peut même qualifier d'hypersexualisation, vient entraver le bon déroulement du développement psychique et sexuel des plus jeunes. L'outil théorique réalisé par Yapaka, *L'hypersexualisation des enfants* observe plusieurs facteurs à ce nouveau phénomène.

Désir des adultes

Les parents tiennent une place prépondérante dans le développement de l'enfant. Et notamment, dans le domaine de la sexualité. A chaque âge, le petit garçon ou la petite fille aura besoin de l'expérience des adultes pour construire ses réponses. Mais certains parents brûlent les étapes et oublient de suivre les différents stades naturels du développement de leur progéniture. Trop précocement, ils abordent le sujet. Et ainsi, projettent leur enfant dans des préoccupations qui ne correspondent pas à son âge : *"telle cette mère qui organise la contraception de ses enfants avant que la demande n'émerge, (...) tel ce père*

qui pousse son fils à draguer..."(1). Les parents éprouvent parfois des difficultés à tenir leur place d'adultes et brouillent l'ordre des générations.

Paradoxe de la société

La société d'aujourd'hui plonge les enfants au cœur d'une sexualité "adulte". Avec l'évolution des mœurs, le sujet n'est plus tabou et il est abordé face à eux sans précaution. Les films, la publicité, la mode... transforment les plus jeunes en adultes miniatures et les confrontent à une sexualité qui n'est pas de leur âge. Et pourtant, un peu paradoxalement, la société continue à concevoir *"l'enfance comme immaculée, intacte de toute sexualité"* (1). Au point d'oublier parfois de considérer la sexualité infantile comme stade normal du développement de l'enfant.

Enfants érotisés

Dans ce contexte, apparaissent les concours de mini-miss et leurs versions au masculin, soutenus parfois, malheureusement, par les pouvoirs publics. Pose et tenue aguicheuses, tout est réuni pour érotiser les petits modèles. Ils quittent leur place d'enfant pour imiter les plus âgés. Mais cette arène où la concurrence entre



les petits est légion n'est que le reflet des désirs des parents. Leur propre narcissisme surgit sur les podiums de ces concours. Leur progéniture se change alors en pion qu'ils font avancer au devant de la scène pour se valoriser eux-mêmes. En ce sens, les enfants ne servent qu'à assouvir les désirs de leurs parents. Ce mécanisme de projection des parents se retrouve dans d'autres domaines, comme la réussite scolaire, la performance dans le sport ou la musique... *"L'enfant (...) a des besoins vitaux et développementaux : (entre autres) être ac-*

cueilli pour ce qu'il est, et non pour ce que les adultes voudraient qu'il soit" (1).

A chaque âge, ses besoins et désirs spécifiques. Respecter cette évolution normale doit être la ligne de conduite des parents, éducateurs, professeurs, politiciens... Un enfant n'est pas un adulte miniature. La campagne de Yapaka le résume bien : *"Laissons les enfants être des enfants !"*

//VT

(1) D. Huppert et V. Magos, Société hypersexualisée : quand le désir des adultes paralyse la fonction éducative, in *L'hypersexualisation des enfants*, Coll. Temps d'arrêt, 2012. Téléchargeable sur www.yapaka.be

>> Infos : 02/413.25.69 - www.yapaka.be - Lire aussi *L'hypersexualisation envahit l'enfance* (2 septembre 2010) sur www.enmarche.be

Le commerce de bois illégal mieux combattu

Grâce à un nouveau règlement, la lutte de l'Europe contre l'abattage illégal dans les forêts tropicales marque de nouveaux points. Mais la Belgique est-elle prête pour le faire appliquer ?

D'après un récent rapport des Nations-Unies, le commerce de bois illégal est l'une des activités mafieuses les plus florissantes au monde. Les profits sont estimés entre 30 et 100 milliards de dollars annuels. Cette activité représenterait entre 15 et 30 % du volume total de bois commercialisé à la surface de la planète. Voilà qui peut poser question au consommateur soucieux de préserver le puits de carbone qu'est la planète, mais aussi intéressé par les questions de développement et de justice sociale. En effet, si scandaleuse soit-elle, l'activité de mise à blanc illégale de vastes territoires forestiers est, dans certaines régions, l'œuvre d'agriculteurs qui n'ont d'autre choix, pour subsister, que de détruire la forêt pour y cultiver la terre.

On notera donc avec intérêt l'entrée en vigueur, le 3 mars dernier, d'un nouveau règlement européen, le RBUE (Règlement bois de l'Union européenne). Celui-ci impose aux commerçants un système de vérification et de traçabilité imposant l'identification de leurs fournisseurs et clients. Cette traçabilité, qui vaut aussi pour les forêts européennes, devrait diminuer les importations de bois illégal aboutissant dans nos terrasses, châssis, meubles de jardin, etc.

Mais quid du bois labellisé, alors ? Dans une note récente de son département spécialisé dans le commerce au service du développement (Trade for development center), l'Agence belge de développement (CTB) estime que le bois labellisé FSC ou PEFC, qui respecte certains critères écologiques mais aussi sociaux, ne disposera pas d'un "laissez-passer" systématique au regard du nouveau règlement. Mais ce département ajoute aussitôt que le bois FSC ou

PEFC n'en jouit pas moins d'une solide longueur d'avance sur le bois "normal" pour faire valoir son caractère légal. Aux sièges belges du FSC et de PEFC, on déclare que la mise en conformité au règlement européen est l'affaire de quelques mois.

Tout est bien alors ? Non. Car, comme, le rappelle le WWF, la Belgique n'a pas encore transposé le règlement européen dans sa législation nationale. L'organisation écologiste pose aussi, et surtout, la question des contrôles au port d'Anvers, voie d'entrée majeure du bois tropical en Belgique et dans plusieurs Etats voisins. L'insuffisance des services douaniers spécialisés est, en effet, notoire à Anvers. Sans parler des pressions commerciales exercées sur le personnel qui aurait le "culot" de procéder à des vérifications scrupuleuses des cargaisons... En guise d'indice probant, le WWF rappelle que, curieusement, la porte d'entrée anversoise n'a jamais fait l'objet, ces cinq dernières années, de la moindre saisie de bois tropical illégal...

//PHL

>> Infos : www.befair.be - 02/505.3774.



© Philippe Lamotte



> 20 km solidaires

Le dimanche 26 mai, l'ONG Solidarité Mondiale participera avec une équipe d'une centaine de coureurs aux 20 km de Bruxelles. Ils courent en soutien à un projet d'encadrement de jeunes défavorisés au Burundi. L'ONG se charge des inscriptions, des t-shirts, de la gestion administrative, de l'accueil le jour J dans un local à deux pas du Cinquante-naire et de l'ambiance. Les coureurs sont invités à récolter les parrainages. Avis aux amateurs sportifs et solidaires. Les inscriptions sont attendues pour le 15 mars.

INFOS : 02/246.38.83 - WWW.SOLMOND.BE

> Handicap et projet professionnel

L'Atelier des droits sociaux vient de publier le "vade-mecum du bénéficiaire d'allocations aux personnes handicapées en projet professionnel". Ce document met en évidence l'impact éventuel du développement du projet professionnel de la personne handicapée sur les conditions d'octroi des allocations, leur montant et leur révision. Il apporte aussi la réponse au questionnement multiple que suscite le projet professionnel. Enfin, il liste dans une "feuille de route" les démarches pratiques à accomplir afin de préserver au mieux ses droits et intérêts. Prix : 5 EUR.

INFOS : 02/512.02.90 - WWW.ATELIERDROITSOCIAUX.BE

> Prévention du suicide

Le nouveau portail internet : www.preventionsuicide.info s'adresse aux enseignants, éducateurs, directeurs d'établissements, animateurs sportifs, responsables de centres d'hébergement... ainsi qu'à tous ceux qui sont confrontés au mal-être d'une personne qu'ils côtoient. Le site aide à repérer les signaux de crise chez une personne, en particulier chez l'adolescent, et propose des ressources à ceux qui ont besoin d'aide (services d'écoute, de prévention, documentation...).

En Belgique, on compte près de 20.000 tentatives de suicide et 2.000 suicides aboutis par an. Chez les jeunes de 15 à 24 ans, le suicide est la deuxième cause de mortalité après les accidents de transport. Chez les 24 à 44 ans, il représente la première cause de décès, avant, notamment, les cancers et les accidents de la circulation.

> Laïcité et religions à l'école

Changements pour l'égalité, mouvement socio-pédagogique, consacre le dernier numéro en date de sa revue, *Traces*, aux cours de religion, de morale, de philosophie... à l'école. Plusieurs expériences y sont relatées par des enseignants eux-mêmes, expliquant comment ils forment au débat de convictions, distillent la tolérance, alimentent la quête existentielle des jeunes et apprennent à penser... Prix : 4 EUR

INFOS : 02/218.34.50 - WWW.CHANGEMENT-EGALITE.BE

Volontariat

Soucieux de poursuivre une activité après la pension, ou désireux d'investir du temps libre auprès de jeunes en difficultés, certains enseignants se muent temporairement en bénévoles auprès d'élèves malades. L'association *Ecole à l'hôpital et à domicile* (EHD) leur fournit un cadre où s'engager.

Des enseignants au secours de jeunes malades

Le principe est le suivant : donner aux enfants ou aux ados que la maladie éloigne de l'école les cours correspondant à leur niveau, afin de leur permettre de rester connectés à la sphère scolaire. A partir du moment où un certificat médical de longue durée est délivré, les professeurs de l'EHD sont mobilisables. Certes, des écoles spécialisées (dites de type 5, c'est-à-dire adaptées pour les enfants hospitalisés ou en traitement ambulatoire) organisent une prise en charge scolaire. Citons l'Ecole Robert Dubois qui dispose de plusieurs implantations (Hôpital des enfants Reine Fabiola, Centre hospitalier Jean Titeca...), l'école Escale présente notamment aux Cliniques universitaires Saint-Luc, ou encore l'Ecole Léopold Mottet à Liège. Mais ces écoles ne couvrent pas toutes les situations. Les associations comme EHD comblent une partie du vide.

Un réseau mobilisable

Professeur de français, de mathématiques, instituteurs du primaire..., c'est tout un réseau disséminé sur l'ensemble des provinces wallonnes et en région bruxelloise que l'EHD constitue pour accompagner les jeunes élèves le temps de la maladie ou de la convalescence. Comme l'explique la coordinatrice namuroise, "il faut jongler. De Beauraing à Vedrin, la province est étendue. On essaye d'éviter de longs trajets aux professeurs et de répartir les situations. En 2011, 600 heures de cours ont été données sur la province, pour 16 élèves. 27 professeurs sur les 30 volontaires ont donné cours à un moment donné." Le dispositif se décline ainsi dans les différentes régions.



Pour un bout de chemin

"La première chose à faire n'est pas de commencer ex abrupto à enseigner, explique un prof de math, mais d'établir le contact, de nouer une relation de confiance, de comprendre le contexte, de voir avec le jeune quelles sont ses aspirations, comment il voit ses perspectives." Sans non plus s'appesantir sur les problèmes de santé. "Il faut rester très délicat par rapport au problème de santé", précise-t-il. Certes la maladie est là, parfois elle est grave. Il n'est pas toujours évident pour le professeur de voir son élève changer physiquement, traverser des moments plus durs. Tout comme, il n'est pas simple d'être confronté à l'intimité des familles lorsqu'on se rend à domicile. Mais il s'agit de rester avec sa casquette de professeur, de ne pas endosser celle d'infirmier ou de psychologue. L'EHD est là pour conseiller et fournir les balises. Surtout, les cours structurent les rencontres.

En particulier pour les plus grands, les professeurs s'adaptent au programme suivi en classe. Ils s'inscrivent le mieux possible dans le rythme scolaire, dans les échéances. Mais tout dépendra aussi du jeune. "Il s'agit d'être tout terrain, explique une enseignante. On s'adapte aux conditions de travail du jeune. Tous n'ont pas un bureau ou une pièce pour s'isoler. On découvre ce que peuvent vivre certains élèves, comme un médecin généraliste qui se rend au domicile de ses patients".

Sans jugement, avec bienveillance et créativité, les enseignants pourront – plus facilement à domi-

Offre de services

L'association *Ecole à l'hôpital et à domicile* recherche, pour les différentes régions du pays, des enseignants bénévoles prêts à donner quelques heures de leur temps pour le soutien scolaire d'enfants et de jeunes malades et cela, dans les différentes matières enseignées en primaire et en secondaire.

>> Plus d'infos : EHD - Ecole à l'hôpital et à domicile • www.ehd.be • auprès du siège social (aussi antenne de Bruxelles) : 02/770.71.17 • Permanences : lundi, mardi, mercredi et vendredi de 10h à 12h30.

cile – développer une approche qu'ils ne pourraient mettre en pratique dans la vie scolaire. Une approche plus personnalisée, où capter l'attention d'une classe entière n'est plus de mise. Ainsi, ce professeur de langues raconte la manière dont elle a accompagné un jeune élève en proie à la "phobie scolaire", ce trouble anxieux lié à l'école qui peut littéralement paralyser celui qui en souffre. Précisons que l'objectif dans ce genre de situation relève surtout du maintien du contact avec la sphère scolaire, afin de permettre un retour aussi rapide que possible dans la classe. Pour un élève passionné de jeux vidéo, elle s'est intéressée aux héros mis en scène dans les jeux qu'il affectionne. Elle s'est lancée dans des conversations nourries en néerlandais, avec son jeune élève. "Plutôt que de voir la matière en fonction d'un livre, je ramenais indirectement au programme par le biais de tous ces personnages".

La vie qui continue

Lorsqu'ils acceptent d'accompagner un jeune, les professeurs s'engagent à être présents – sauf cas de force majeure – tout au long du trajet avec l'élève. Soit une fois par semaine pour les professeurs du secondaire mobilisés autour des quatre matières principales (français, math, langues, sciences), ou deux voire trois fois par semaine pour le primaire et le maternel. Mais il n'y a pas vraiment de règle. Selon la demande de l'élève, son état de santé et la disponibilité des professeurs, le dispositif sera adapté.

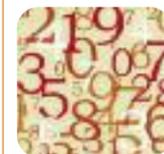
Les professeurs ne sont que "de passage". "On fait partie de la maladie, explique l'un d'entre eux, Avec le retour à l'école, il y a comme une page qui se tourne. Les parents, les enfants eux-mêmes ont envie d'oublier." Les professeurs se voient aussi comme porteurs d'espoir, de vie, comme "un petit phare dans la grisaille", dit ce professeur de langues. Le temps des cours permet au jeune patient de penser à autre chose. Et, au gré de leurs venues, passent des messages sous-jacents : "On va te donner cours, on va préparer tes examens... On est là parce qu'on pense que tu vas guérir". Leurs passages montrent que la vie continue malgré la maladie.

//CATHERINE DALOZE

Témoignages



Claudine est licenciée en philologie germanique. Elle est amenée, pour des raisons de santé, à arrêter son métier de professeur. Elle apprend alors l'existence de l'Ecole à l'hôpital et à domicile en feuilletant le magazine *Prof*, une publication à destination des enseignants, éditée par la Fédération Wallonie-Bruxelles. Souhaitant se rendre utile, enchantée de pouvoir continuer à mettre ses compétences et son enthousiasme au service de jeunes dans un cadre moins contraignant, elle s'engage à accompagner de jeunes malades dans leurs parcours scolaires chahutés par des questions de santé. Le hasard a ainsi mis sur son chemin des jeunes souvent confrontés à des difficultés psychologiques graves, qui les ont éloignés de l'école. On parle de "phobie scolaire" pour certains.



Jean a travaillé comme enseignant à temps plein, jusqu'à l'âge de 61 ans. Il avait entendu parler de l'Ecole à l'hôpital et à domicile par une amie, elle-même engagée dans l'association. Le jour où il a été pensionné, il prend contact. Il est accueilli à bras ouverts. "J'ai toujours aimé enseigner. J'aurais voulu travailler encore à mi-temps pour ménager une transition avec la pension, mais ce n'est légalement pas possible. Je suis en bonne santé et je trouve important de soutenir des jeunes qui n'ont pas cette chance." Un accident de voiture, un traitement contre un cancer, un problème d'anorexie..., autant de difficultés de santé auxquelles les jeunes qu'il a rencontrés doivent faire face. Bénévole également dans un école d'enseignement spécialisé, engagé dans sa paroisse..., Jean consacre approximativement une demi-journée par semaine aux mathématiques avec le jeune qui lui est confié.

Mille et une façons d'être volontaire

Parce que du temps libre se dégage, parce qu'on souhaite se rendre utile gracieusement, parce que l'on veut, avec d'autres, agir sur le monde qui nous entoure... il y a sans doute autant de raisons de s'engager bénévolement que de personnes qui s'y consacrent.

Les formes que le volontariat peut prendre semblent varier à l'infini. "Elles correspondent à la diversité des tempéraments, des compétences à offrir, du temps libre, des centres d'intérêt, de l'information dont on dispose... Elles dépendent également de la manière dont chacun perçoit le monde ainsi que des différents domaines de la vie associative", rappelle la Plateforme pour le volontariat.

Loin de procédures type ou de parcours prédéfinis, l'entrée dans le volontariat relève bien souvent du bouche à oreille. Un ami, un voisin, une cousine connaît une association qui cherche des bénévoles, participe à un projet en mal de nouvelles recrues ou encore a bénéficié d'un service développé grâce à l'apport de volontaires...

Pour guider néanmoins le candidat volontaire, quelques pistes.

- La Plateforme pour le volontariat a mis sur pied un "facilitateur de rencontre entre volontaires et collectifs, groupes ou associations". Cet assistant prend la forme virtuelle d'un site internet : www.yaquasengager.org. Il donne des pistes ou des exemples desquels s'inspirer, il permet de trouver les informations pratiques dont on a besoin pour se lancer comme volontaire et pour entrer en contact avec l'association de son choix. Le surfeur pourra orienter sa recherche selon certains critères comme le domaine d'activités qu'il vise (enseignement, solidarité internationale, famille, jeunesse, sport...), la région qui l'intéresse.

- L'Association pour le volontariat assure également cette mission d'orientation et d'information des candidats volontaires. En live, surtout. Auprès d'un des neuf centres que compte l'association sur l'ensemble du territoire wallon et bruxellois, le candidat en désir de volontariat peut prendre rendez-vous et glaner les informations utiles sur les associations proches. Surtout il pourra se renseigner sur les besoins de ces dernières. Car les centres, forts d'un panel de plus de mille associations – petites et moyennes –, sont tenus au courant des besoins de chacune. Le candidat repartira avec plusieurs possibilités et pourra prendre le temps de la maturation. L'association pour le volontariat publie également sur son site www.volontariat.be, les recherches urgentes de volontaires. (Coordonnées des centres sur www.volontariat.be ou 02/219.53.70).



Seniors

T'as de belles rides, tu sais...

Certaines images véhiculées autour des aînés et du vieillissement ne sont pas seulement caricaturales, voire fausses ou dégradantes. Subrepticement, elles contribueraient à entretenir un modèle de société qui favorise l'exclusion.

Il y a une bonne dizaine d'années, un hebdomadaire bien connu dans la partie francophone du pays avait titré en grands caractères sur sa couverture : "Que faire de nos vieux ?" Le dossier, résultat d'une enquête approfondie, traitait de l'hébergement des seniors dans le contexte du vieillissement démographique. Cette manière de poser la question avait choqué des lecteurs qui ne s'étaient pas privés pour le faire savoir à l'équipe de journalistes, quelque peu ébranlés. Ces derniers n'avaient pas pris soin de choisir des photographies plutôt souriantes et colorées, loin de toute sinistrose ou stigmatisation ? Rien n'y avait fait : les lecteurs âgés – et d'autres aussi – s'étaient sentis atteints dans leur dignité : "En posant une telle question, vous avez commis une grave atteinte à l'image des personnes âgées".

Ah l'image ! Bien plus qu'une question de choix de photos, celle-ci ne résulte-t-elle pas d'une véritable représentation collective, entretenue à mille sources ? La publicité, par exemple. Celle-ci a bien compris l'immense marché qui s'est ouvert avec l'inversion de la pyramide des âges et l'accession à la (longue) retraite d'un nombre croissant d'individus. L'autre jour, lors d'une journée d'étude organisée à Namur par Enéo, mouvement social des aînés, la présentation de quelques publicités récentes en circulation en Belgique s'est révélée sans ambiguïté : les aînés y sont généralement actifs, dynamiques, souriants. Ils vivent dans un environnement plutôt aisé, cossu, verdoyant. Mais pas trop ! Car il faut permettre à un maximum de clients potentiels de s'identifier aux personnages mis en scène (autour d'un placement bancaire, d'une assurance, d'un aliment "vitalisant", etc.). Les aînés vieillissent bien, entourés de leurs enfants et petits-enfants qu'ils choisissent matériellement et affectivement. Les hommes y sont rarement chauves et les femmes rarement grises. L'harmonie est de mise dans tous ces visages dont on masque soigneusement les rides, sauf pour les sublimer via – par exemple – des relations intergénérationnelles épanouies.

Un poids pour la société

Quel contraste avec le message subliminal véhiculé par la presse et les débats sociétaux autour du vieillissement ! Les "vieux" y sont majoritairement envisagés comme une charge et un poids, souligne-t-on chez Enéo. Ne faut-il pas financer des pensions qui pèsent toujours plus lourd dans la sécurité sociale ? Ne parle-t-on pas de budgets toujours plus importants à injecter dans les maisons de repos et autres institutions gériatriques ? Au café du commerce et dans les papotes informelles, les vieux ne sont-ils pas nécessairement dépassés par l'évolution technologique et électronique, dangereux dès qu'ils s'assoient derrière un volant et victimes

toutes désignées des arnaques dès lors qu'un commerçant ambulant vient frapper à leur porte ? Lorsqu'ils ne sont pas franchement présentés comme "oisifs, fatigués, ennuyeux", ainsi que le regrettait Francis Delperée, président d'Enéo.

Caricatures, tout cela ? En partie, sans doute... Il n'en a pas fallu plus à Enéo, en tout cas, pour décider de lancer une large réflexion sur l'image et les stéréotypes véhiculés autour de la vieillesse. "En fait, lors de l'Année européenne du vieillissement actif et de la solidarité entre les générations, en 2012, nous avons été quelque peu sidérés par les clichés reproduits par les hommes politiques et les technocrates, explique Philippe Andrienne, secrétaire politique d'Enéo. Les aînés constituaient, à leurs yeux, un public à activer à tout prix. Mais les aînés sont déjà actifs ! Mieux : ils constituent "un actif" pour la société ! Combien de places en structures d'accueil pour enfants ne devraient-elles pas être créées si les grands-parents ne s'occupaient pas de leurs petits-enfants, par exemple après l'école ou pendant que les parents cherchent un emploi ? Combien de bénévoles âgés les associations ne comptent-elles pas ? Comment feraient tant de jeunes couples en quête de leur premier logement, si leurs parents ne servaient pas de caution pour les banques ? Vraiment, le hiatus entre l'image des aînés et la réalité de leurs engagements sociaux est énorme".

Nos cerveaux sous influence

Le constat posé par Enéo ne s'arrête pas là. Même si l'on sait pertinemment que les publicités autour du grand âge – souriant, heureux, nanti... – ne reflètent qu'une petite partie des aînés (les "happy few"), elles n'en exercent pas moins une influence sur l'ensemble des tranches d'âge susceptible d'acheter et de consommer. Mais aussi de voter ! Or là réside le danger : "Lorsqu'on fait passer l'idée que les aînés ont des moyens financiers

importants, on crée l'idée qu'ils peuvent s'en sortir par eux-mêmes. Cela met en péril la solidarité entre les générations et, avec elle, un édifice qui a mis plus de soixante ans à se construire : la sécurité sociale. On prépare ainsi le terrain à ceux qui, un jour, remettront en cause le premier pilier des pensions. Regardez l'actualité récente : des ministres fédéraux viennent d'annoncer que les pensionnés vont pouvoir travailler plus longtemps et gagner plus. N'est-ce pas, là aussi, prendre le risque d'affaiblir le premier pilier des pensions ?"

Et Philippe Andrienne de citer l'anecdote de cette commune flamande qui propose aux quidams l'achat d'obligations pour financer la construction d'une maison de repos. "Non seulement on capte des capitaux privés pour construire un tel hébergement (au lieu de le financer par l'impôt) mais, en plus, le droit d'accès du futur résident est monnayé : s'il achète des obligations, il gagnera une priorité d'accès à l'hébergement. On crée ainsi une sorte de rente viagère sur les places en maisons de repos !"

Réflexion et action

Comment réagir face à ces évolutions ? Faut-il aller trouver les banques, les assurances, les entreprises alimentaires et tous les annonceurs susceptibles d'influencer l'image des aînés dans leurs produits et campagnes ? Comment sensibiliser les associations de consommateurs à ces enjeux "beaucoup trop peu commentés dans le débat public" ? Enéo, en lançant officiellement une campagne baptisée "Imag'Aîné", se



donne le temps pour collecter un large panier d'opinions et de réflexions sur deux thèmes : l'image que les aînés ont d'eux-mêmes et celle qui est véhiculée à leur sujet. Au menu : journées d'étude, débats dans les régions, projections ciné (lire les deux encadrés ci-dessous). A

terme, des mémorandums seront remis aux autorités politiques lors des prochaines élections fédérales, régionales et européennes, "puisque l'Europe s'occupe de plus en plus des aînés"...

// PHILIPPE LAMOTTE

Fiction

"Indian Palace" : il n'est jamais trop tard...

"A quoi ça sert de se marier, si on ne se pardonne rien ?" "Je n'ai pas envie, dans un groupe, d'être la première personne que les preneurs d'otage relâchent". "Tout ce que je veux, c'est me sentir désiré, ne fût-ce qu'une nuit : osez venir me dire que cela ne vous évoque rien...". Voilà quelques-unes des répliques percutantes glanées au cours d'"Indian Palace" (2011), une comédie britannique criblée de questions graves et sérieuses que tout être humain se pose à un moment ou l'autre lorsqu'il avance en âge. Mais avec quelle légèreté ! Quelle finesse !



Un groupe de touristes pensionnés débarque dans un hôtel grand luxe, en Inde. Qui, très vite, s'avère un trou à rats tenu par un jeune hôtelier, dévoué mais un brin mythomane. Déçus, les touristes vont de déconforts en déceptions. La plupart, pourtant, parviendront à transformer les contraintes en opportunités. Chaque rebond du scénario est prétexte à découvrir le parcours personnel chahuté de chacun de ces aînés : le juge qui, trente ans plus tôt, a vécu une histoire sentimentale compliquée, jamais digérée. Le couple qui n'a jamais réussi à se parler. La secrétaire, veuve récente, qui se sent comme un boulet pour ses enfants quinquagénaires, etc.

Dans ce petit groupe de seniors déracinés, les confidences se font jour, les amitiés se tissent : insolites, vraies, profondes, touchantes. Surtout, la porte s'ouvre sur une nouvelle vie pour certains, sur une nouvelle façon de voir l'existence – et leurs semblables – pour d'autres. Chacun à sa manière en ressortira grandi, magnifié, renouvelé. Si l'œuvre de John Madden (le réalisateur) parvient si bien à arracher les larmes autant qu'à provoquer maints éclats de rire, c'est grâce à son excellente brochette d'acteurs. C'est, aussi, parce qu'il parvient à poser subtilement la question universelle des relations entre les générations. En Inde, en Grande-Bretagne ou en Belgique, les jeunes adultes ne seraient-ils pas, à certains égards, moins libres que leurs vieux aînés face au poids des conventions ou à la pression directe de leurs parents qui "ne leur veulent que du bien" ?

On se réjouit de voir déborder ce tsunami de tendresse et de gravité légère dans les foyers, puisqu'Enéo utilisera "Indian Palace" dans les groupes régionaux durant sa campagne.

>> Indian Palace (2011), disponible depuis peu en DVD. Avec Judi Dench, Maggie Smith, Tom Wilkinson, Bill Nighy, etc (125 minutes).

Imag'Aîné : à vous la parole !

Enéo lance une vaste enquête visant à mieux comprendre l'image que les aînés ont d'eux-mêmes. Elle s'adresse aux plus de 50 ans, membres ou non-membres de l'association. Plus il y a de réponses, plus l'enquête sera riche ! On peut donc la diffuser au maximum.



Elle est disponible à l'adresse suivante : <http://www.eneo.be/etude2013> ou au 02/246.46.78.

Consommation

Bisphénol A : l'étau se resserre

De plus en plus suspect, le bisphénol A est en bonne voie pour être définitivement rayé de nos contenants alimentaires. Dans sa chute, ce produit chimique pourrait emmener d'autres produits utilisés dans notre vie quotidienne. En attendant, le recours à certaines boîtes et bouteilles doit se faire avec modération.



© Philippe Turpin/BELPRESS

Pénurie de savoir

Cette recommandation vaut particulièrement pour les femmes enceintes et les nourrissons. Elle est intéressante à plusieurs titres. D'abord parce qu'elle clarifie un peu les conseils concrets à donner au consommateur (lire plus bas). Ensuite – et ce n'est pas la moindre de ses portées – elle ébranle la notion de DJA. Ces valeurs, régulièrement brandies par les défenseurs du bisphénol (ils étaient nombreux, il y a quelques années à peine...) et de tant d'autres produits chimiques, ont souvent été avancées pour rassurer au nom du sacro-saint principe du "respect des normes et législations en vigueur".

Mais le Conseil de la santé ne s'arrête pas là. Il constate la pénurie de connaissances toxicologiques approfondies relatives aux alternatives au polycarbonate (soit le polymère synthétique qui contient du bisphénol). Il vise explicitement une série de produits aux noms rébarbatifs pour le profane : le PET (polyéthylène téréphtalate), le PP (polypropylène), le PES (polyéthersulfone), le PSE (polyphénylsulfone), de même

que les silicones. Dans ce sens, il semble s'aligner sur les voix inquiètes qui, depuis plusieurs années, estiment que des matériaux alimentaires sont mis sur le marché en l'absence de données scientifiques suffisamment rigoureuses quant à leurs effets sur la santé. Par exemple lorsque certains composants de ces matériaux migrent vers l'aliment.

Etudes à l'appui

Faut-il s'inquiéter? Oui et non. Oui, pour deux raisons. Primo, l'avis du CSS ne fait que s'inscrire dans l'esprit

d'une longue série de découvertes scientifiques préoccupantes, ou d'informations sur la fragilité des évaluations toxicologiques de ces familles de produits. Ainsi, quelques jours à peine après la publication du CSS, la presse française se faisait l'écho d'une étude de l'Inserm (1). Selon ses auteurs, même de très faibles doses de bisphénol entraînent des défauts de développement des organes sexuels masculins (par inhibition de la testostérone). La nouveauté, c'est que le laboratoire à l'origine de cette publication a prouvé cet effet à partir de fragments de testicules fœtaux humains placés dans un milieu de culture. Selon les observations des chercheurs, ces perturbations s'observent à partir d'une concentration très faible : elle correspond à la teneur moyenne du produit dans l'ensemble de la population.

Secundo, l'Agence européenne de l'environnement (AEE) vient de sortir un rapport plutôt interpellant, dénonçant les "retards à l'allumage" observés ces dernières décennies dans la prise en compte des risques sanitaires présentés par de nombreux produits. A côté du plomb dans l'essence, du DDT (pesticide organochloré) ou, plus récemment, des nanomatériaux, elle cite le bisphénol A, regrettant que les effets de tous ces produits aient trop longtemps été ignorés, niés ou cachés.

Pas de panique

Il faut pourtant nuancer l'inquiétude. C'est ce que fait le CSS en rappelant qu'à l'inverse de l'ingestion, le contact de la peau avec le bisphénol n'est, pour le commun des mortels, qu'une voie tout à fait mineure de pénétration du produit dans l'organisme. Et cela, quel que soit l'âge. De quoi apaiser les consommateurs qui s'étaient inquiétés, il y a deux ans, de l'imprégnation des tickets de caisse par du bisphénol. Selon le CSS, le personnel de caisse des magasins

doit, lui, continuer à rester vigilant (on pense particulièrement aux caissières enceintes). La découverte française, par ailleurs, ne prouve pas de lien, à ce stade, entre l'exposition au bisphénol et le cancer du testicule, une forme de cancer rare mais en constante progression dans les pays industrialisés.

Quelques recommandations

Reste la question : comment réduire son exposition au produit? Experte à la base de l'avis du CSS, Marie-Louise Scippo (Université de Liège) recommande "d'utiliser le verre, matériau inerte, chaque fois que possible; de ne pas user jusqu'à la corde les contenants en plastique destinés au four à micro-ondes; d'éviter (pour les femmes enceintes) les fontaines à eau placées dans les collectivités et lieux de travail". En effet, à l'inverse des petites bouteilles, elles sont fabriquées à partir de polycarbonate, polymère synthétique

Mieux vaut se méfier des contenants plastiques usés ou endommagés, destinés au four à micro-ondes.

contenant du bisphénol (ce qui lui assure une plus grande rigidité). Sans compter les traditionnels messages appelant à modérer la consommation de produits alimentaires contenus dans les canettes (sodas) et les boîtes de conserve (à ne jamais chauffer!).

"La suite logique de l'avis du CSS serait l'interdiction totale du bisphénol A à usage alimentaire par la ministre fédérale de la Santé", estime-t-on du côté d'Inter-environnement Wallonie (IEW, portail Santé/environnement). En France, c'est prévu pour 2015. "Le gouvernement suédois, parmi d'autres, y pense également". Il est vrai qu'en Belgique, on prend souvent le temps. L'avis récent du CSS avait été annoncé, initialement, pour l'été 2011. Bouclé seulement en avril 2012, il n'a été publié que le 16 janvier 2013...

// PHILIPPE LAMOTTE

(1) Inserm : Institut national de la santé et de la recherche médicale (France).

Depuis le 1^{er} janvier 2013, le bisphénol A, un produit fortement suspecté (notamment) d'altérations du système reproducteur, est interdit en Belgique dans les contenants alimentaires pour enfants de 0 à 3 ans. Cette interdiction, qui fait suite à son bannissement dans les biberons en plastique, est la conséquence d'un avis du Conseil supérieur de la santé (CSS) et, surtout, d'une série d'études internationales invitant à la grande prudence avec ce perturbateur endocrinien à la réputation sulfureuse.

Dans un avis plus récent, qui a fait l'objet d'une discrétion étonnante (que l'on se souvienne de l'émoi médiatique considérable autour de ce produit début 2011!), le CSS vient de revenir sur le sujet. Il va sensiblement plus loin dans son appel à la prudence. Il recommande en effet de réduire l'exposition au bisphénol et à d'autres perturbateurs endocriniens, même à des valeurs inférieures à l'actuelle dose journalière admissible (DJA).

En Belgique, le bisphénol A reste autorisé dans les canettes. Pour combien de temps?

Revues

Arrêt du tabac



Santé conjugquée, le trimestriel de la Fédération des maisons médicales, consacre un dossier au tabac. Les auteurs y plaident pour une "approche globale du tabagisme". Face aux manipulations des cigarettiers, à la maladresse affichée parfois par des autorités sanitaires, Jean Laperche – auteur de l'introduction – constate que trouver le juste équilibre pour aborder la question du tabac avec les fumeurs

n'est pas simple. Trop souvent, seul le servage est abordé par les professionnels de la santé. La place du produit dans la vie du consommateur est pourtant aussi d'importance : réponse à la frustration, goût du risque, habitude familiale, estime de soi... Il s'agirait de ne pas occulter ces dimensions. Le dossier décrit également quelques projets, comme autant de jalons, menés auprès d'adolescents, dans des écoles, à l'hôpital, au sein d'un groupe d'entraide...

>> Pour une approche globale du tabagisme • Santé conjugquée • n°62 • oct. 12 • 103 p. • 8,68 EUR • Infos : 02/514.40.14 - www.maisonmedicale.org

Des experts en éthique



Ethica Clinica, revue d'éthique dans les soins de santé, se penche assez naturellement sur la problématique de la formation en éthique et de l'expertise dans le domaine. Connaître l'éthique, faire de l'éthique ou être éthique, que doit-on viser dans la formation – des soignants particulièrement? Sans doute la troisième voie est à privilégier, pour éviter les théories stériles, l'application de techniques dans

le seul but de se donner bonne conscience. Les cours participent de cette perspective en quittant l'ex cathedra pour des démarches plus participatives, avec davantage d'implication. Mais le savoir-être restera hors de portée des cursus, tant il participe aussi de la qualité d'âme.

>> Former des experts en éthique? • Ethica Clinica • n°68 • 2012 • 74 p. • 13 EUR • Infos : 081/32.76.60 • www.fihasl.be/EthicaClinica.asp

Milieux populaires



Classes sociales, milieux populaires... ces termes ont tendance à être bannis du langage, considérés comme révolus voire suspects. D'autant qu'aujourd'hui l'individu primant, on a tendance à ne plus analyser les rapports entre les hommes, au départ de catégories sociales. Les Equipes populaires, mouvement d'éducation permanente, publie une étude que entend démontrer la modernité du terme

"populaire". L'auteure, Muriel Vanderborght, met en lumière la position commune qui rassemble les milieux populaires et évoque l'urgence d'une "re-coalition" de ces milieux fragmentés (travailleurs sans emploi, sans papiers, habitants des cités sociales, jeunes...). Attention, précise-t-elle, de ne pas restreindre le monde populaire aux plus démunis ; et, second écueil, de ne pas envisager la classe populaire comme unie, vertueuse, par essence solidaire.

>> Vous avez dit 'Milieux populaires'? • Points de repères • n°40 • déc. 2012 • 76 p. • 9 EUR • Infos : Equipes populaires - 081/73.40.86 - www.equipespopulaires.be

Consultations et visites des médecins

Numéros de code	Prestations	Honoraires	Remboursements			
			Sans DMG (1)		Avec DMG (1)	
			AO (2)	BIM/Omnio (3)	AO (2)	BIM/Omnio (3)
Médecin généraliste : avis et consultations						
109012	avis	3,67	2,76	3,31	2,76	3,31
101010	consultation au cabinet du médecin généraliste avec droits acquis	14,90	8,90	13,40	10,90	13,90
101032	consultation au cabinet du médecin généraliste agréé	20,63	14,63	19,13	16,63	19,63
101076	consultation au cabinet du médecin généraliste agréé accrédité	24,15	18,15	22,65	20,15	23,15
102771	honoraires complémentaires pour la gestion du dossier médical global (1 x par an)	29,57			29,57	29,57
102395	honoraires complémentaires pour le suivi de la check-list du module de prévention	10,65			10,65	10,65
102852	utilisation d'un passeport diabète par le généraliste agréé (1 x par an)	19,27			19,27	19,27
101091	supplément de garde porté en compte pour les consultations tenues de 19 à 21h dans le cadre d'un service de garde organisé	4,00	4,00	4,00	4,00	4,00
101113	supplément de permanence porté en compte pour les consultations effectuées entre 18 et 21h, réservé aux médecins inscrits auprès d'un service de garde organisé	4,00	0,00	0,00	4,00	4,00
supplément pour consultation d'urgence au cabinet d'un médecin généraliste agréé						
102410	au cours du week-end ou d'un jour férié, entre 8h et 21h.	12,08	12,08	12,08	12,08	12,08
102432	de nuit, entre 21h et 8h.	24,15	24,15	24,15	24,15	24,15
supplément pour consultation d'urgence au cabinet d'un médecin généraliste avec droits acquis						
102454	au cours du week-end ou d'un jour férié, entre 8h et 21h.	10,53	10,53	10,53	10,53	10,53
102476	de nuit, entre 21h et 8h.	19,98	19,98	19,98	19,98	19,98

Vous trouverez dans ces pages les montants des honoraires et remboursements de l'assurance soins de santé pour les principales prestations des médecins, dentistes et logopèdes. Dans la prochaine édition, nous publierons les prestations des kinésithérapeutes, infirmiers et sages-femmes.

Les tarifs sont fixés par conventions entre les catégories de prestataires et les mutualités. Ce système garantit une sécurité tarifaire puisque les prestataires conventionnés - ou partiellement conventionnés certains jours à certaines heures - s'engagent à respecter les tarifs officiels.

Pour savoir si un prestataire de soins est conventionné ou pour connaître le nom d'un prestataire conventionné, consultez notre outil de recherche sur www.mc.be (rubrique self-service).

Pour savoir à quoi correspond le code mentionné sur votre attestation de soins et quel sera le montant remboursé, consultez notre module sur www.mc.be. Adressez-vous aussi à votre conseiller mutualiste ou appelez gratuitement le 0800 10 9 8 7.

Numéros de code	Prestations	Honoraires	Remboursements					
			Moins de 10 ans		De 10 à 75 ans		>75 ou mal. chron. (4)	
			AO (2)	BIM/Omnio (3)	AO (2)	BIM/Omnio (3)	AO (2)	BIM/Omnio (3)
Médecin généraliste : visites								
visite par un médecin généraliste avec droits acquis								
103110	au domicile du malade	29,61	21,61	27,61	18,25	26,75	19,25	26,75
	idem - avec DMG	29,61	21,61	27,61	19,25	26,75	22,36	27,61
103213	au domicile de 2 malades à l'occasion du même déplacement/malade	20,94	13,62	18,94	12,62	18,72	13,62	18,72
	idem - avec DMG	20,94	13,62	18,94	13,62	18,72	15,82	19,39
104112	dans des institutions avec résidence commune, à un malade	28,69	20,69	26,89	17,65	25,99	18,65	25,99
	idem - avec DMG	28,69	20,69	26,89	18,65	25,99	18,65	25,99
supplément pour les visites 103213, 103235, et 104112								
104591	visite effectuée le week-end ou un jour férié (entre 8h et 21h)	10,53	7,71	9,73	7,71	9,73	7,71	9,73
104613	visite effectuée la nuit (entre 21h et 8h)	19,98	13,86	18,23	13,86	18,23	13,86	18,23
104635	visite effectuée le soir (entre 18h et 21h)	9,28	6,91	8,61	6,91	8,61	6,91	8,61
visite par un médecin généraliste agréé								
103132	au domicile du malade	36,26	28,36	34,26	22,57	33,43	23,57	33,43
	idem - avec DMG	36,26	28,36	34,26	23,57	33,43	27,38	34,28
103412	au domicile de 2 malades à l'occasion du même déplacement/malade	29,01	21,01	27,01	17,86	26,78	18,86	26,79
	idem - avec DMG	29,01	21,01	27,01	18,86	26,78	21,91	27,45
103913	dans des institutions avec résidence commune, à un malade	36,26	28,26	34,26	22,57	33,47	23,57	33,47
	idem - avec DMG	36,26	28,26	34,26	23,57	33,47	27,38	34,31
supplément pour les visites 103412, 103434, et 103913								
104296	pour visite effectuée le week-end ou un jour férié (entre 8h et 21h)	18,13	13,06	17,35	13,06	17,35	13,06	17,35
104311	pour visite effectuée la nuit (entre 21h et 8h)	47,13	31,74	45,51	31,74	45,51	31,74	45,51
104333	visite effectuée le soir (entre 18h et 21h)	11,96	8,82	11,42	8,82	11,42	8,82	11,42
visite d'urgence par un médecin généraliste avec droits acquis au domicile du malade								
104510	entre 18h et 21h	33,77	23,40	31,10	21,97	29,24	23,97	29,24
	idem - avec DMG	33,77	23,40	31,10	22,97	29,24	23,97	29,24
104532	entre 21h et 8h du matin	51,86	37,74	48,11	33,67	45,59	34,67	45,59
	idem - avec DMG	51,86	37,74	48,11	34,67	45,59	34,67	45,59
104554	le week-end ou un jour férié entre 8h et 21h	36,27	25,45	33,47	23,57	31,41	24,57	31,41
	idem - avec DMG	36,27	25,45	33,47	24,87	31,41	24,57	31,41
visite d'urgence par un médecin généraliste agréé au domicile du malade								
104215	entre 18h et 21h	48,21	37,07	45,67	31,58	43,79	32,58	43,79
	idem - avec DMG	48,21	37,07	45,67	32,58	43,79	32,58	43,79
104230	entre 21h et 8h du matin	83,39	60,00	79,77	54,39	76,80	55,39	76,80
	idem - avec DMG	83,39	60,00	79,77	55,39	76,80	55,39	76,80
104252	le week-end ou un jour férié entre 8h et 21h	54,39	41,32	51,61	35,66	49,70	36,66	49,70
	idem - avec DMG	54,39	41,32	51,61	36,66	49,70	36,66	49,70

Les médecins généralistes

Il existe trois catégories de généralistes :

- 1. Les médecins généralistes avec droits acquis :** ils ne sont pas détenteurs d'un certificat de formation complémentaire mais exerçaient la médecine générale au 31 décembre 1994.
- 2. Les médecins généralistes agréés :** ils sont détenteurs d'un certificat de formation complémentaire.
- 3. Les médecins généralistes agréés accrédités** qui remplissent par ailleurs une série de conditions leur permettant d'être accrédités.

> En confiant la gestion de votre dossier médical global (DMG) à votre médecin de famille, vous bénéficiez d'une réduction de 30% sur votre quote-part personnelle pour vos consultations chez le généraliste. Si vous êtes malade chronique ou avez 75 ans ou plus, cette réduction s'applique aussi lors des visites à domicile.

> Grâce au DMG, si vous êtes envoyé par votre médecin de famille chez certains médecin spécialiste, vous bénéficiez d'une réduction de 5 euros (2 euros si vous êtes BIM ou Omnio) sur votre quote-part lors de la 1^{ère} consultation annuelle dans cette spécialité.

> Par ailleurs, certaines personnes et certains patients souffrant de diabète de type 2 ou d'une insuffisance rénale peuvent s'inscrire dans le dispositif des "trajets de soins" et bénéficier ainsi d'avantages financiers supplémentaires. L'objectif est un meilleur suivi des soins et une coordination efficace entre soignants.

Les honoraires du généraliste et du spécialiste (86,01 EUR par an et par médecin) sont entièrement remboursés.

Numéros de code	Prestations	Honoraires	Remboursements	
			AO (2)	BIM/Omnio (3)
Médecin spécialiste non accrédité				
102815	consultation d'un spécialiste en anesthésie-réanimation	20,30	12,18	17,53
102093	consultation d'un spécialiste en cardiologie	31,00	18,60	28,38
102734	consultation d'un spécialiste en dermato-vénérologie	28,27	16,97	25,21
102255	consultation d'un spécialiste en endocrino-diabétologie	55,10	39,60	52,28
102115	consultation d'un spécialiste en gastro-entérologie	31,00	18,60	28,38
102896	consultation d'un spécialiste en gériatrie	35,01	22,61	32,39
102314	consultation d'un spécialiste en hématologie clinique	55,10	39,60	52,28
102034	consultation d'un spécialiste en médecine interne	36,34	23,94	33,72
102174	consultation d'un spécialiste en neurologie ou neuropédiatrie	49,60	34,10	46,53
102211	consultation d'un spécialiste en neuropsychiatrie	42,51	27,01	39,63
102270	consultation d'un spécialiste en oncologie médicale	55,10	39,60	52,28
102071	consultation d'un spécialiste en pédiatrie	33,34	20,01	30,52
102130	consultation d'un spécialiste en pneumologie	32,55	19,53	29,93
102196	consultation d'un spécialiste en psychiatrie	42,51	27,01	39,63
102152	consultation d'un spécialiste en rhumatologie	50,37	34,87	46,82
102012	consultation d'un autre médecin spécialiste	20,30	12,18	17,53
Médecin spécialiste accrédité				
102830	consultation d'un spécialiste en anesthésie-réanimation	23,69	15,57	20,92
102594	consultation d'un spécialiste en cardiologie	36,24	23,84	33,62
102756	consultation d'un spécialiste en dermato-vénérologie	30,98	19,68	27,92
102874	consultation d'un spécialiste en endocrino-diabétologie	56,08	40,58	53,26
102616	consultation d'un spécialiste en gastro-entérologie	36,24	23,84	33,62
102911	consultation d'un spécialiste en gériatrie	38,01	25,61	35,39
102336	consultation d'un spécialiste en hématologie clinique	56,08	40,58	53,26
102550	consultation d'un spécialiste en médecine interne	39,51	27,11	36,89
102675	consultation d'un spécialiste en neurologie ou neuropédiatrie	53,03	37,53	49,96
102712	consultation d'un spécialiste en neuropsychiatrie	45,52	30,02	42,64
102292	consultation d'un spécialiste en oncologie médicale	56,08	40,58	53,26
102572	consultation d'un spécialiste en pédiatrie	36,25	22,92	33,43

Numéros de code	Prestations	Honoraires	Remboursements	
			AO (2)	BIM/Omnio (3)
Médecin spécialiste accrédité (suite)				
102631	consultation d'un spécialiste en pneumologie	38,01	24,99	35,39
102690	consultation d'un spécialiste en psychiatrie	45,52	30,02	42,64
102653	consultation d'un spécialiste en rhumatologie	54,35	38,85	50,80
102535	consultation d'un autre médecin spécialiste	24,15	16,03	21,38
Supplément pour consultation d'urgence au cabinet d'un spécialiste				
102491	au cours du week-end ou d'un jour férié (entre 8h et 21h)	8,47	5,09	7,63
102513	pendant la nuit (entre 21h et 8h)	18,34	11,01	16,51
Psychothérapie				
Séance psychothérapeutique au cabinet du psychiatre				
109513	une personne, 45 minutes minimum	69,74	52,31	62,77
109535	deux personnes, par personne, 60 minutes minimum (membres d'une même famille)	47,07	35,31	42,37
109550	à partir de la 3 ^{ème} personne, par personne, 60 minutes minimum	24,80	18,60	22,32
109572	un groupe de 8 patients maximum, 90 minutes, par personne	24,80	18,60	22,32
Séance psychothérapeutique au cabinet du psychiatre accrédité				
109631	une personne, 45 minutes minimum	73,16	55,73	66,19
109653	deux personnes, par personne, 60 minutes (membres d'une même famille)	48,87	37,11	44,17

(1) DMG = dossier médical global (2) AO = Assuré ordinaire.

(3) Bim/Omnio : Bénéficiaires de l'intervention majorée (ex-Vipo) et les personnes avec statut Omnio.

(4) Pour les personnes de plus de 75 ans et les malades chroniques qui ont le DMG et séjournent en MRS ou MRPA, le remboursement de la visite par le généraliste avec droits acquis est identique que pour celles qui n'ont pas le DMG.

Prestations de dentisterie



Numéros de code		Prestations	Honoraires	Remboursements	
A (1)	B (2)			AO (3)	Bim/Omnio (4)
Consultations à partir du 18^{ème} anniversaire					
301011	301022	Consultation au cabinet du dentiste	21,31	16,16	21,31
301055	301066	Supplément pour consultation d'urgence le WE ou un jour férié (entre 8 et 21 h.)	9,20	6,90	9,20
301070	301081	Supplément pour consultation d'urgence de nuit (entre 21 et 8 h.)	19,94	14,96	19,94
301092	301103	Consultation au cabinet du dentiste, spécialiste en orthodontie	25,57	20,42	25,57
301114	301125	Consultation au cabinet du dentiste, spécialiste en parodontologie	25,57	20,42	25,57
301033	301044	Consultation au domicile du patient, à la demande d'un médecin	29,57	22,18	29,57
Traitements préventifs à partir du 18^{ème} anniversaire					
Examen buccal					
301593	301604	Examen buccal annuel jusqu'au 63 ^{ème} anniversaire	61,20	57,42	61,20
Nettoyage prophylactique, par trimestre, par quadrant chez des handicapés					
Numéros en ambulatoire : 301696 - 301711 - 301733 - 301755 - 301770			13,73	10,30	13,73
Détartrage, par année civile, par quadrant					
302153	302164	Quadrant supérieur droit	13,73	10,30	13,73
302175	302186	Quadrant supérieur gauche	13,73	10,30	13,73
302190	302201	Quadrant inférieur gauche	13,73	10,30	13,73
302212	302223	Quadrant inférieur droit	13,73	10,30	13,73
302234	302245	Plusieurs quadrants	13,73	10,30	13,73
Parodontologie à partir du 18^{ème} anniversaire					
301254	301265	Détermination de l'index parodontal une fois par année civile	23,34	17,51	23,34
Détartrage sous gingival, une fois toutes les trois années civiles, jusqu'au 50^{ème} anniversaire					
301276	301280	Quadrant supérieur droit	41,19	30,90	41,19
301291	301302	Quadrant supérieur gauche	41,19	30,90	41,19
301313	301324	Quadrant inférieur gauche	41,19	30,90	41,19
301335	301346	Quadrant inférieur droit	41,19	30,90	41,19
301350	301361	Plusieurs quadrants	41,19	30,90	41,19
301372	301383	Examen buccal parodontal, une fois par an, jusqu'au 50 ^{ème} anniversaire	108,47	92,97	108,47
Soins conservateurs à partir du 18^{ème} anniversaire					
Traitement et obturation d'un canal d'une dent.					
304312	304323	Traitement et obturation d'un canal d'une dent	83,80	72,80	83,80
304533	304544	Traitement et obturation de deux canaux de la même dent	100,94	89,94	100,94
304555	304566	Traitement et obturation de trois canaux de la même dent	152,37	141,37	152,37
304570	304581	Traitement et obturation de quatre canaux ou plus de la même dent	201,89	190,89	201,89
Obturation(s) de cavité(s) d'une dent/restauration de dent définitive.					
304371	304382	Obturation(s) sur 1 face	29,41	22,06	29,41
304393	304404	Obturation(s) sur 2 faces	44,12	35,63	44,12
304415	304426	Obturation(s) sur 3 faces	58,83	50,34	58,83
304430	304441	Restauration partielle de dent définitive	73,54	63,65	73,54
304452	304463	Restauration complète de dent définitive	88,24	78,35	88,24
Honoraires complémentaires					
303590	303601	Honoraires complémentaires pour l'utilisation de techniques adhésives pour obturation de cavités et/ou restauration, par dent sur dents définitives	11,49	8,62	11,49
303612	303623	Honoraires complémentaires pour l'isolation de dent(s) au moyen d'une digue, par séance	11,49	8,62	11,49
303575	303586	Forfait pour traitement partiel d'urgence, dans un service de garde organisé	86,11	76,22	86,11
Extractions					
A partir du 18^{ème} anniversaire					
304754	304765	Ablation d'une racine d'une dent	33,31	24,99	33,31
304776	304780	Ablation de plusieurs racines de la même dent	44,42	33,32	44,42
A partir du 55^{ème} anniversaire					
304850	304861	Extraction d'une dent	35,81	26,86	35,81
304872	304883	Par dent supplémentaire, même quadrant, même séance	25,32	18,99	25,32
A partir du 18^{ème} anniversaire jusqu'au 55^{ème} anniversaire (5)					
304894	304905	Extraction d'une dent	35,81	26,86	35,81
304916	304920	Par dent supplémentaire dans le même quadrant et au cours de la même séance	25,32	18,99	25,32
Honoraires complémentaires pour suture de plaies après extraction(s) dentaire(s) ou ablation (section et extraction) de racine(s) (6)					
304931	304942	Une dent	16,96	12,72	16,96
304953	304964	Par dent supplémentaire, même quadrant, même séance	11,31	8,49	11,31

(1) A = Traitement en ambulatoire - (2) B = Traitement lors d'une hospitalisation - (3) AO = Assuré ordinaire - (4) Bim/Omnio = Bénéficiaire de l'intervention majorée ou personne avec statut Omnio - (5) Uniquement remboursable dans quelques situations d'exception - (6) Les prestations sont remboursées si elles sont cumulées à une extraction dentaire ou une section et extraction de racines, remboursables.

Vous trouverez ci-contre les prestations générales en dentisterie. L'orthodontie, la radiographie et les prothèses dentaires ne sont pas reprises dans ce tableau.

> Nous ne publions ici que les prestations de dentisterie pour les patients à partir du 18^{ème} anniversaire.

Pour les moins de 18 ans, à l'exception de l'orthodontie, toutes les prestations de dentisterie figurant dans la nomenclature sont **remboursées à 100%** des tarifs de la convention (honoraires consultables sur www.enmarche.be) (*). Pour eux, les soins dentaires sont donc totalement gratuits chez les dentistes qui appliquent les tarifs de la convention, donc toujours chez les dentistes conventionnés ou ceux qui le sont partiellement, pendant leurs heures de conventionnement.

> En ce qui concerne les adultes, les personnes bénéficiant de l'intervention majorée (Bim ou Omnio) ont droit à un **remboursement de 100% des honoraires conventionnés** pour les consultations, les soins préventifs, les soins conservateurs et les extractions remboursées.

> Les dentistes non conventionnés ne doivent pas suivre les tarifs de la convention et peuvent réclamer des suppléments qui resteront entièrement à la charge du patient.

> Pour être **remboursé d'un détartrage en 2013**, l'adulte doit avoir bénéficié d'un remboursement pour soins dentaires en 2012. Dans le cas contraire, le remboursement sera de moitié : 5,16 euros par quadrant pour l'assuré ordinaire et 6,87 euros pour le bénéficiaire de l'intervention majorée (BIM ou Omnio). L'assuré sera alors en règle pour l'année prochaine.

> Pour les plus de 18 ans, les radiographies sont remboursées à 75% pour l'assuré ordinaire et à 90% pour le BIM ou Omnio.

(*). Il s'agit des consultations, traitements préventifs, soins conservateurs, certaines extractions et obturations... A noter que pour les moins de 18 ans, deux examens buccaux sont remboursés par an, l'un pour le premier semestre, l'autre pour le second.

Prestations de logopédie

Voici les types de séances pratiquées en **logopédie**, les honoraires et les remboursements de l'Inami pour les logopèdes conventionnés. Pour des raisons pratiques, nous ne mentionnons pas toute la nomenclature ni les codes y afférents.

Pour obtenir le remboursement, le patient doit obtenir l'accord du médecin-conseil de sa mutualité et donc lui faire parvenir un formulaire de demande, la (les) prescription(s) du médecin et le bilan logopédique réalisé par un(e) logopède.

Les accords d'intervention de la mutualité peuvent être donnés pour 12 mois maximum pour un nombre de séances variable selon les pathologies. La durée totale du remboursement du traitement est de 24 mois.

Au-delà, il n'y a plus de remboursement pour la même pathologie (1). Il existe des exceptions à cette règle :
> Pour les personnes atteintes de troubles chroniques de la parole consécutifs à des maladies évolutives (sclérose en plaque, maladie de Parkinson, maladie de Hunting-

ton...) et en cas de surdité : pas de limitation dans le temps.

> Pour les personnes atteintes d'aphasie : remboursement porté à 4 ans maximum (480 séances).

> Pour les enfants porteurs d'une fente labio-palatine : entre 0 et 2 ans, accord unique de 30 séances, et entre 3 et 19 ans, 8 accords annuels de 75 séances.

> Pour les enfants dysphasiques : possibilité de prolonger au-delà des deux années pour autant que l'en-

Types de séances	Honoraires	Remboursements	
		AO	BIM/Omnio
Bilan initial	30,45	22,84	27,41
Bilan d'évolution	43,50	32,63	39,15
Séance individuelle de 30 minutes	21,75	16,32	19,58
Séance individuelle de 60 minutes	43,50	32,63	39,15
Séance collective (par patient)	11,19	8,40	10,08

fant ne suive pas l'enseignement spécial et ce, jusqu'à l'âge de 17 ans.

> Pour le traitement logopédique des troubles interceptifs dans le cadre d'un traitement orthodontique : limitation à 20 séances sur 12 mois.

En principe, les séances durent 30 minutes. Des séances de 60 minutes

sont remboursées pour certaines pathologies (aphasie, bégaiement, dyslexie/dysorthographe/dyscalculie) à partir de l'âge de 10 ans.

(1) L'assurance complémentaire de la MC peut prendre le relais lorsque l'assurance obligatoire n'intervient pas ou plus dans un traitement.

COMMENT INSÉRER UNE PETITE ANNONCE ?

Les petites annonces sont réservées aux membres de la Mutualité chrétienne. Chaque famille bénéficie, par année civile, d'une première annonce au prix préférentiel de 5 euros. Toutes les autres parutions se font au tarif de 12,50 euros par annonce.

- Rédigez votre annonce en lettres capitales sur papier simple.
- Effectuez votre virement sur le compte Code IBAN : BE77 0000 0790 0042 Code BIC ou SWIFT : BPOT BE BI. au nom des Editions Mutuellistes en précisant le nombre de parutions souhaitées.
- Envoyez votre annonce en joignant votre vignette jaune ainsi qu'une copie de la preuve de votre paiement au "Service des petites annonces", En Marche, chée. de Haecht 579 BP40

- 1031 Bruxelles ou fax : 02/246.46.30 ou enmarche@mc.be - tél: 02/246.46.27.

Dates ultimes de rentrée des annonces : le vendredi 08/03 pour l'édition du 21/03 ; le vendredi 22/03 pour l'édition du 04/04.

Attention ! Vos petites annonces ne seront publiées que si nous recevons en même temps le texte de l'annonce, la vignette jaune et une copie de la preuve de paiement. Les petites annonces paraissent sous la seule responsabilité de leurs annonceurs.

Auto

Av: BMW 500/5 de 1972 +/- 66.000km, tb. ét., coul. noir, tjs. en usage et de temps en temps, avec papiers. 081-43.41.55. (A48584)

Av: tr. belle Vespa 50cc, 4 temps, rouge, 2011, 2.500km + veste Piaggio assortie. 1.500 EUR, état impeccable. 04-250.29.52. (A48574)

Divers

Machine à coudre et à broder "Brother 3000" 5 cadres + cadre et disquette boutonnières et bordures, 500 EUR. 064-33.51.85. (D48409)

Av: lit cage bébé compl., parure, couette, draps housse, coussin à langer + housse, sac de couchage, rehausseur wc, couffin en paille garni, couverture, 90E. 04-275.34.23 - 0476-71.67.01. (D48620)

Echange timbres poste o., France, Canada, Australie, Luxembourg. 068-33.52.44. (D48587)

Av: relax électrique, peu servi, cse. décès, 400 EUR. 04-365.05.69. (D48593)

Av: planche à dessin Archi 150/100, état impeccable, 400 EUR, lavabo blanc en faïence avec cache syphon, pas servi, 50 EUR. 060-39.03.11 - 0498-77.09.30. (D48632)

Av: collection timbres poste de plusieurs pays, plusieurs catalogues + loupe + feuille Michel Vaillant, Lady Diana, Harry Potter, Reine Astrid. 0496-31.45.94. (D48579)

Av: appareil drainage lymphatique (Qualias), ét. neuf, tjs. sous garantie, achat: 2.500 EUR, prix à discuter, éq. Charleroi - Thuin. 0486-72.32.08 en soirée. (D48607)

Av: Scooter médical élect., 3 roues, achat récent, 4.800 EUR, vendu: 1.800 EUR. 04-387.46.75. (D48410)

Av: scooter méd. élect., mod. réc., marque conn., tte. opt., ét. excel., nf. 4.500E, vend: 1.500E, liv. à dom., aussi faut. roul. manuel nf., lég., pliab., ht de gamme, 250E. 0489-91.93.33. (D48541)

Av: project dias + tabl + écran, brochette métal, coll. livres de R. Digest et régionaux, revues Hainaut tourisme, rateliers métal. de ferme, plaques de marbre. 071-55.54.00. (D48604)

Cherche tableaux du 19ème et 20ème s. 0474-20.55.49 (D48615)

Garnisseur en fauteuils, travail à l'ancienne, tissu, canage, rempaillage, Maison Didot à Mozet. 081-40.04.80. (D48487)

Av: lit méd. électr. Latoflex, artic. 3 parties, télécommande, 90 X 200cm, récent 3a., avec matelas Latoflex soft housse lavable, 500 EUR. 087-46.23.31. (D48637)

Av: train électr. Märklin H0, nbrx. éléments de voies, aiguillages, motrices, wagons, accessoires, décors divers, à voir, faire offre. 0498-10.84.39 ap. 20h. (D48622)

Musée recherche uniformes et objets divers des guerres 14-18 et 39-45, aide-neous à transmettre la mémoire. 0475-97.31.14. (D48485)

Jeune retraité collectionne des timbres, pièces et billets de ts. pays, capsules de ch. + cava ou autres, pensez à moi. D. Depaemelaere, Ooivaarslaan 5 bte 202-8434 Westende. (D48580)

Emploi

Aide ménag., bonnes réf., cherche trav. de nettoyage, repassage, prépar. repas, 4 à 6h/sem., titres services, rég. La Louvière. 0474-55.85.97. (E48628)

Enseignante retraitée, Ottignies-Louv-la-Neuve, motorisée, propose de garder vos enfnts. après l'école et les accompagner pr travail scolaire. 0486-62.83.25. (E48569)

Offrons chambre mblée. ttes. chges. comp. ds spac. appart. bd. Tirou à Charleroi, en échange, souhait d'une présence auprès d'un Mr 62a. à certains moments convenus. 0485-28.31.17. (E48606)

Immobilier

Enghien, spac. mais. de caract. av. dép. au cœur d'une propr. de 25a. prox. écoles, comm., accès rap. vers Bxl, conv. pr habit. privé, prof. libér., ch. d'hôtes...0475-603190 - 0496-449291. (A48547)

Westende, belle villa mod. meublée (1992), 1500m digue, 3ch., tb. éq., jard. clôt., park. privé, 170.000 EUR., libre de suite. jacquesmj@yahoo.fr - 0032-479.44.13.59. (A48550)

Mobilier

Av: canapé 2pl., Alcantara, coul. saumon, parfait état, à emporter, 150 EUR. 0477-46.92.52. (M48564)

Av: lingère L 15, 18 Me chène + loupe d'érable H 203 - L 130 - P 50, parf. état, 1.250 EUR. 069-85.95.29. (M48588)

Villégiature (Belgique)

Coxyde, appt, 2ch., digue de mer, tt. conf., mod. et soign., phot. et tarif 2013: pierrardcoxyde.skyrock.com - 0473-92.13.56. (V48527)

Coxyde digue, appt. tr. soign., 2è ét., 2/5p., 2ch., tt. conf., tv, wifi, balcon. - http://perso.infonie.be/locapart - 063-57.23.71 (V48618)

Coxyde, appt. 2 ch. 50m digue, près du centre, 2ch., sdb, wc, cuis. semi éq., liv. tv, t. ét., asc., park. privé, sem.-qz.-mois, (condit. spéc. à pd la 3ème sem). 084/32.12.43. (V48291)

Knokke, Albert-plage, appart. 1ch., tt. conf., moderne + vélo, ttes. sais., minimum 1 sem. 010-45.06.41 - 0476-92.63.48. (V48633)

Knokke, digue, ps vue mer, studio 4p., tt. conf., cuis. éq., tv, r, mai 15j., juin 16 au 30/06: 375E, 200E sem., ttc. 081-65.82.18 - 0474-22.18.44. (V48611)

Condroz, Huy, appart. 2-3p., jard., tv, Internet, Pâques 250E/sem. 085-2174.00 - 0485-55.18.99. (V48610)

Westende, à l. tr. b. stud. mod., coin digue, v. mer, 2è ét., 4p., 1ch. sdp., tv, tt. conf., asc., Pâques du 1 au 14/04, du 19 au 25/08. 071-34.26.67 - 0478-72.07.05. (V48346)

Ostende, casino, appt. grd stand, 90m2, sud pt vue mer, 1ch., 4p., cuis., hyp. équip., sdb., 2 év., bain/douche, 2 tv, ps d'anim. 064-28.31.93 - 0498-30.89.00. (V48520)

Gaume, Etalle, appart. meublé, tt. conf., 1 ou 2p., mai, juin, sem., qz., mois, pas d'animaux, non fumeur. 063-45.52.60. (V48608)

La Panne, appart. avec gar., face mer, cent. de la digue, 2ch., tt.conf., tr. lumineux, pr. commerces, tte. l'année du sam. au sam. à pd: 350E. 010-88.04.24 - 0477-74.28.62 - vhw@belgacom.net (V48322)

Knokke Heist, Laguna Beach, studio 2p., 25E/n., studio 4p. et appart. 1ch. 35E/n., Pâques 40E/n., près lac Heist, 700m mer, 8' pied gar. Duinbergen, pisc. inter. 0476-78.91.48 soir. (V48372)

Coxyde, appart. 3ch. en duplex av. jard., 8p.(2+2+4), gar., 70m digue (rue en cul de sac), non fumeurs, pas animaux, de 400 à 700E/sem., photos, tarifs et dispo sur www.lesbrissants.be (V48602)

La Panne, Esplanade, 150m mer, appart. 2 ch., garage, 2 bains, libre w-e Pâq., 22/3 au 1/4, 28/4 au 8/5, 12/5 au 24/5, 7 au 28/6, 5 au 12/7, 8 au 13/9. 0472-26.54.48. (V48635)

Coxyde sur la digue, appt. 2ch., cuis. éq., lav-vaiss., sdb., living très lumineux, tt. conf., juillet, août. 081-46.02.71 - 0474-27.31.89. (V48599)

Ard. Semois, jolie mais., 12p., claire, spacieuse, tt. conf., grd. jard., calme, nb. prom. www.oziby.be - 061-27.03.19 - 0473-68.70.40. (V48598)

Coxyde, à l. sem., qz., mois, appt. rez., conf., b. équip. prox. digue, park. privé, 2 ch., 4p., cour, idéal pers. âgées, sans animaux. 071-36.86.25 - 0476-54.95.33. (V48597)

Westende centre, coin digue, prox. mag., raviss. appt., tt. conf., facilités d'accès, animal bienvenu, loc. sem. et plus. 0478-42.71.13 - 071-36.69.56. (V48596)

La Panne, à l. près mer, 2 studios modernes, Esplanade, toutes périodes, tv, park., tcp. 081-74.48.45. (V48595)

Ardennes/Semois, séjour à petit prix, ch. d'hôtes 80 EUR, 2p., 2 nuits, avec déj. ou loue gîte 2 à 8p. 061-41.40.17 - 0472-54.90.36. (V48367)

La Panne digue, face mer, appt. rénov., tt.conf., 6p., 3ch., 3e ét., asc., parloph, tv, numeriq, sdb wc sdp., cuis.éq., liv. face mer, libre sf. Pâques. 0496-16.07.89 - fc731749@skynet.be (V48590)

Coxyde, appt. face mer, 2ch., tt. conf., tv, dvd, gar., pl. vélo. 0495-57.83.14. (V48600)

La Panne, appt. tt. conf., vue lat. sur mer, 20m plage, prox. commerces, 1ch., 1 div. lit, 4p., 4è ét., prix sem.-quinz. 067-33.90.28 - 0473-55.71.14. (V48603)

Westende-bains, à l. studio sup. conf., à pers. soit-gneuses, max. 4p., sup. vue mer, 7è ét., asc., grde. terr., spacieux, lumineux, mignon. 04-379.40.67 - 0498-78.66.15. (V48589)

Lacs l'Eau-d'Heure, gîte rur. de rêve, 3 épis, jusq. 9p., 3ch., 2sdb., cuis.s.éq., fo., idéal rando, vél., sp. naut., équit., pétanq/pl., Internet. 0477-796771 - giteiteilleulmf@gmail.com (V48374)

Séjour en ardennes, Alle/s/Semois, louez mag., appart. avec jard., terr., 2 à 4p. 061-50.13.72 ou 061-41.40.17. (V48106)

La Panne, appt. 4p., 30m digue, vue mer, 3è ét., asc., 2ch., lit 2p., lits sup. + divan-lit. 071-72.81.08 - 0499-32.81.39. (V48586)

Ard., anc. ferme pierre du pays, ds.pt.ham., 12p.+enfnts., 4ch., 2wc, sal. + div.-lit. sàm., cuis.éq., tv, vid., Internet, gd.jard.+gd.pisc., à pd: 325E/1we. 0479-23.71.32 - www.hugovova.be/bet (V48585)

Ard., prox. La Roche, ch. d'hôtes et gîtes, 2-10-20p., endr. calme. 084-34.44.31 - www.gitesdavid.be (V48130)

La Panne centre, appt. vue mer avec terr. et gar., 2ch., 2 salles d'eau, hyper équip., l-v, tr lum., vélos, à l. du vendr. au vendr. à pd: 340E, pas d'animaux. 0494-81.21.47 ou 067-33.10.14. (V48387)

La Panne, à l., appt. s.digue, 2è ét., 6/8 p., 2ch., ent. rénov., tt. conf., tr. spacieux et lumineux, déco sympa, près du centre, poss. gar. 0479-32.75.55. (V48535)

Blankenberge, appart. 2-4p., vue mer, 1ch., tt. conf., 25m digue et plage, 4e ét., asc., 150m gare, tt. comm. environ immédiat, sem/qz/mois, avril à septembre, pas d'animaux. 0475-56.11.81. (V48523)

Séjour en ardennes, Prelle-Tenneville, chalet 6p., en pleine nature. http://lesfougères-prelle.wifeo.com - 061-21.66.32 (V48430)

Petite maison ardennaise, 6p., calme et silence, forêt, 100 EUR w-end, Laneuville-au-Bois. 084-45.57.77. (V48576)

Durbuy, Barvaux, chalet 4/5p. 087-88.10.16 - 0497-18.33.41. (V48433)

St-Idesbald, digue, appt. ent. rén., 2è ét., 4p., 1ch., living avec tv, dvd, canapé lit, cuis. sup. éq., we, sem. ou qz. 0477-37.83.23. (V48562)

La Panne, digue de mer, bel appt., tt. conf., 2ch., Pâques, juill., sept., pas d' animaux. 056-33.07.56. (V48577)

Middelkerke, face mer, 100m casino, 4e ét., 2 ch., tt. conf., max 6p., sem. à pd: 250E, w-e: 125E, sem. carnaval/Pâques: 350E, phot./dem. 0495-27.60.85. (V48478)

Ostende, appart. 100m2, 2ch., 5 min. plage, ttes. comm., de 375 à 475 EUR/sem., possib. w-e. dès 120 EUR. 060-31.28.87. (V48573)

Westende, à l. trb.studio, 4è.étage, coin digue, tbvue s/mer, 4 p., ent.rén., 1 ch. sdp., tt.conf., centre commerces, tv, asc., w-e. sem. qz. mois. 071-76.02.47 - 0478-91.57.53. (V48497)

Westende-Bad, lux. appart. 2ch., 4-5p., situé prox. centre et mer, endr. calme, 2e. ét., asc., belle vue, 2 balcons sud, grd. conf., w-e., sem. ou qz. 0479-53.55.67. (V48566)

Chimay, gîte à la ferme de 2 à 10p., sit. cadre exceptionnel, bois, étangs, jardins, très calme. 060-41.19.27 - 0498-36.92.26 - www.gitesdostenne.be (V48447)

Middelkerke sur digue, appt. 4p., 1ch., tv, ét. impeccable, pas d'animaux, Pâques, Pentecôte, mai, juin, 15-30 juill., 1-15 août, sept., park. privé. 063-44.43.68. (V48568)

Middelkerke, studio mod., 4p., tt.conf., coin couchage, 50m digue et proche ts. comm., n-fum., animaux n-admis, 250E/sem. tout confort 067-33.29.58 le soir - www.bouldauduc.be/middelkerke (V48516)

Middelkerke, appt. de standing, 4p., 200m de la plage, fumeurs et animaux non admis, prix attractifs. 0479-91.52.86. (V48572)

Longfaye calme hameau Htes Fagnes, nb. prom., vélo, vtt, ski, anc. ferme, gîtes ruraux 3 épis, clairs spac. 12 ou 3ch. 080-33.97.19 - henri.fagnoule@skynet.be - http://loger.skynetblogs.be (V48493)

Villégiature (France)

Barcarès, 15km Perpignan, Médit., villa prov. 5p., 2ch., 2 sdb., bbq, tt. conf., transat, pisc., pl. sud, prx mer, à pd: 200E/sem, phot/cd/demande. 083-21.60.85. (V48477)

Port Camarque, villa Marina, 6p., conf., cuis.éq., grde. terr. sud, jard., quai privé de 14 M, 1.000E/qz., été 2.400E/qz. 081-65.50.11. (V48306)

Ski, Alpe d'Huez, appart. 4p., tt. conf., balcon pl. sud, vue dégagée, pied pistes, 4ème ét., dernier étage. 063-57.78.89. (V48445)

Prov., ds.ens.résid., calme, pisc., mais. pl.-pied, tt.conf., 4/5p., clim., pt jard.clôt., terr., pk.priv., prix int. degrés. h-s., loc. tte l'année. 067-33.90.35 - web: amivac.com/site4203. (V48262)

Petite mais. à Port Leucate 11370, tt. conf., 4-6 couch., sal., jard., bbq, frigo, congel., l'inge, proche mer, commerces. www.s-locations.com - 063-38.63.62 - 0033-602.38.16.08. (V48462)

Provence, mais, 8-10p., 5ch. + douche, wc privé, pisc. 12x5m, calme, isolé, vignes, conf., tv, mo, l-v, H, bbq, four, sem, qz. mi-mai à mi-sept. 063-22.02.91 - http://chenesverts.cabanova.fr (V48494)

Bretagne, Golfe du Morbihan, mais. tt. conf., 3ch., vue sur mer, calme, proche des plages, terr. et jard. 063-23.97.37 ap. 19h - 0035-262.154.15.40. (V48465)

St-Cyprien-plage (Roussillon) à l. villas, 4/8p., libre toute l'année sauf mois de mai, pisc., tennis, mer, commerces à 250m., diaporamas à voir. 02-305.71.43 - 0478-45.51.91. (V48235)

Gîtes avec pisc., Provence -Verdon, demi-prix en mai, juin et sept.: 375E/sem 0033-682.40.88.78. - www.immodere.com/varcamdobb.php (V48634)

Var, 30km mer, gîte 4p., pl. nature, grd. jard., calme, tennis, pisc., 2e qz. juill.: 900E, 1er qz. août: 900E. 04-365.92.92 - 0497-40.91.97 - www.gonfaron.net - Tourisme-Loc-vac.-4-Ter. (V48578)

Verdon, 2 gîtes de France 4 et 6p., tt. conf., cuis. éq., l-l, terr. sud, pisc. privé, endr. calme, prox. Lac ste-Croix, juin et sept. 010-65.80.90. (V48601)

Roquebrune, Cap-Martin (Menton), studio 2 pers., tt. conf., calme, mer et comm. à 150m, terr., tv, lav-linge, ttes. périodes. 0496-31.57.68. (V48575)

Gard, maisonnette à l. dans dom. gardé et piétonne, total. aménagée, 2ch., l-v, bbq, 2 pisc., bbq, terr. multi-sport, pétanques, animation enfnts. 0475-55.28.41. (V48582)

Côte d'Opale, Wissant, charmant maison, 3ch., prox. mer, commerces, libre du 7 au 14 avril. 003-526.21.83.57.88. (V48583)

C. d'Opale, Ste.Cécile (Camier), 300m pl., villa tt.cf., 2sdb., 3ch., mezz. +lit d'appoint 2p., liv., sàm., cuis.éq., gar., terr., véranda, juill. et 1er qz. août. 0032-02 355.80.42 tél/fax. (V48594)

Fitou, Languedoc, mas 5p., ds. dom. privé, cuis. éq., 2ch., terr. sud, vue garrigue, 2 pisc., tennis, ponton, 15km Perpignan, à pd: 350 EUR/sem. 081-63.44.95. (V48592)

Provence, Rasteau, 12km Vaison La Romaine, magnif. mas restauré, 2-6p., tt.conf., pisc.privé, vue impr., avril-mai et 1er sem.juill. à saisir, paradis au soleil à prix réduit. 0495-43.13.25. (V48591)

Bretagne, Plouguerneau, 100m mer, côt. natur., pittoresque et paisibles, calmes, face Phare Ile Vierge, air iodé, tr. bénéfique pr allergies, mais. indép. 0477-27.65.14 - jpdjon@hotmail.com (V48490)

Uzès-Gard, entre Nîmes et Avignon, mais. 4-6p., ds. résid. + pisc. 0496-12.06.46 - www.bastide56uzes.net (V48626)

Provence -Verdon, été 2013, villas privées et gîtes avec pisc. www.immodere.com/varcamdobb.php - 0033 682.40.88.78 (V48473)

Roquebrune, Menton, studio 2p., jard., gar., 60m mer, 2è qz. mars-avril-mai-juin. 0478-25.86.19. (V48500)

Provence, Lacs du Verdon, villa 5p., studio 3p. 081-21.61.85 - http://picasaweb.google.com/lesavresses (V48502)

Prov. Luberon, pr. Gordes, appt. meubl., 50m2, séj., cuis.+sdb.+chb., pisc.privé, clôt., avec chff. solaire, idéal pr couple avec 2/3 enf., ttes sais. 0033-490.75.45.68 - www.renardiere.be (V48542)

Normandie, Calvados, 50m plage, mais., 4/5 p. avec jard. clos, tt. conf. 04-226.41.54 - 0495-55.71.98 ap 20h - marielillo@hotmail.be (V48513)

Dordogne, près de Bergerac, gîte 3ch., 6p. max., 400E/sem. du 15/04 au 15/05, 500E/sem. du 15 au 31 juillet., verdure et calme assurés. 0033-0681.91.82.90. (V48605)

Périgord Pourpre, 4 gîtes indép. de 2 à 6p., loc. tte. l'année à la sem., à pd: 330 EUR, petit déjeuner offert, panorama except., ambiance familiale. 0033-533.83.62.72 - www.lacastagnere.fr (V48517)

Côte d'Azur, Le Lavandou, à l., appt., 2/5p., 1è ét., pl. sud, grd balc., tt. conf., tv, l-v, H, gar., plage 100m, centre 300m, lib. 6 au 20/04, sem. 425 EUR, ttc. 063-57.23.71. (V48617)

Barcarès PO, villa 6p., 2ch., cuis. super équip., sdb, salon avec canapé-lit, terr. avec mbles. jard., bbq, libre ttes. pér. sauf: 15/07 au 15/08. 0493-76.84.60. (V48629)

Provence, villa 6-8p., 3ch., tt. conf., 8km Aups, 15km Verdon et lacs, 500 à 800 EUR/sem. 0498-77.67.65. (V48543)

Bretagne Finistère Sud, (Guilvinec) à l. ds. mais. ind. appt. 5/6 p., tr. ensoléillé, plag. et comm. à 500m., libre tte l'année. http://omaopabigouden.blogspot.be - 04-336.24.98 - guth@sfrr.fr (V48528)

Périgord - Domme, gîtes 5p., 2ch., 2sdb., cuis. équip., terrasse, pisc. ds. domaine. 0479-68.47.04. (V48530)

Méd., Barcarès, appt. 2ch., face mer, terr., liv. tv, dvd, park. privé, Pâques, m. svts., qz., vélos. 061-26.61.20 - 047

Offres d'emploi

LE CJC RECRUTE (H/F):
 > **un animateur permanent**
 pour Jeunesse & Santé Hainaut oriental - CDI - temps plein - passeport APE.

Plus de détails sur www.mcjobs.be
 Envoyez votre candidature avec CV et lettre de motivation pour le 15 mars à Patrick Pietquin, via celluleemploi@cjc.be, avec la référence "Candidature animateur APE 003".

LE CJC RECHERCHE POUR SON ORGANISATION MEMBRE LE CONSEIL JEUNESSE DÉVELOPPEMENT ASBL (H/F):
 > **un détaché pédagogique**

Fonction : création d'outils pédagogiques - conception, organisation et mise en place d'animations/formations - soutien à l'équipe pour l'aspect pédagogique des activités.

Profil : autonomie et initiative dans la gestion de projet - travailler en équipe - aisance et capacités d'expression orale et écrite - expériences interculturelles est un plus - être nommé à temps plein dans l'enseignement - lieu de travail à Bruxelles - prestations occasionnelles en soirée et le w-e.

Plus de détails sur www.cjc.be (rubrique "A vous de voir").
 Envoyez une lettre de motivation avec CV pour le 5 avril à Xavier Manche, coordinateur du CJD, via xm@cjdasbl.be avec la référence "Détachement pédagogique CJD".

LA CLINIQUE ET MATERNITÉ SAINTE-ELISABETH À NAMUR RECRUTE (H/F):
 > **une infirmière en mammographie**
 18h/sem. - contrat d'un an avec possibilité d'un CDD.

Plus de détails sur www.cmsenamur.be
 Envoyez votre candidature manuscrite avec une lettre de motivation et CV à Mr. Libert, directeur général, CMSE, pl. Louise Godin 15 - 5000 Namur.

LA COOPÉRATIVE OIKOCREDIT-BE ENGAGE (H/F):
 > **un coordinateur**
 temps plein ou 4/5.

Fonction : responsable de la communication avec les coopérateurs existants et recherche de nouveaux investisseurs
Profil : capacités de communication - intérêt pour la coopération au développement et le monde financier - de l'expérience dans le domaine est indispensable.

Plus de détails sur www.oikocredit.be

SOLIVAL HAINAUT PICARDIE ENGAGE (H/F):
 > **un ergothérapeute**
 conseiller en aides techniques et aménagement du domicile - contrat de remplacement - passeport APE.

Fonction : procéder, de manière individualisée, à une analyse globale des besoins de la personne âgée ou handicapée - conseiller les professionnels médicaux et paramédicaux dans le domaine des aides techniques - organiser des formations diverses.

Profil : un baccalauréat en ergothérapie - excellentes capacités relationnelles - flexible et disposer d'un véhicule.

Plus de détails sur www.mcjobs.be
 Envoyez votre candidature écrite dûment motivée avec CV détaillé pour le 20 mars au plus tard à Jean-Luc Vanneste, Directeur adjoint, rue Saint Brice 44 - 7500 Tournai ou MCHPEmploi@mc.be (référence Solival).

Offres de service

VOLONT'R ASBL, RECHERCHE (H/F):
 > **des bénévoles**

pour s'occuper de jeunes patients atteints d'un cancer afin de leur apporter une bouffée d'air frais ou juste une présence. Cet accompagnement se fait en collaboration avec les membres du personnel dans le respect du patient et de ses demandes. Une formation médicale et psychologique est organisée, pour les volontaires, le samedi 27 avril.

Plus de détails sur www.volont'r.be
 Rens.: 02/219.15.62 (Gérard Olivier) - olivier@volont'r.be

L'AMO GLOBUL'IN, SERVICE D'AIDE AUX JEUNES À DINANT RECHERCHE (H/F):
 > **des bénévoles**

possédant une formation pédagogique, pour son service "Coup de Pouce", destiné à des enfants de niveau primaire présentant des difficultés d'apprentissages scolaires - tous les mardis et jeudis hors congés scolaires de 15h30 à 17h30 à Anhée - frais de déplacement remboursés.

Rens.: 082/22 49 02 - 0494 31 45 35 ou info@globulin-amo.be

UN INSTANT EN ÉQUILIBRE

Leçon de sérénité avec mouche



Bzzz bzzz bzzz...

Tout a commencé avec le bruit d'une mouche. D'habitude, c'est agaçant, et là, non: c'est apaisant. C'est juste la vie. Comme le petit nuage qui passe dans le ciel. Comme les miettes sur la table de la cuisine déserte, où tu viens de rentrer. En cette après-midi d'été et de vacances, certains font la sieste, les autres sont partis en balade. Et toi, tu es resté là, à bouquiner et à ne rien faire. Tu viens de rentrer dans la cuisine, et tu regardes autour de toi, tu écoutes le silence, ce silence habité: le tic-tac de l'horloge, le ronronnement du vieux frigo. Et la mouche. Le bourdonnement dure quelques secondes, puis disparaît: la bestiole a trouvé la sortie. Dans le sillage de son vol, un peu plus de silence. Et une drôle d'impression. Comment ça s'appelle, cette douceur sans cause précise, ce sentiment que tout est à sa place, et que tu n'as plus besoin de rien? C'est ça, la sérénité?

Oui, c'est ça. C'est infiniment agréable. Un peu différent du bonheur: il n'y a pas ce sentiment de satisfaction ou d'accomplissement. Ce n'est pas de la joie non plus: pas d'excitation, pas d'envie de bouger, de chanter, d'aller te jeter dans les bras des autres. Non, c'est juste la perception d'une harmonie entre le monde et toi. Qui vient à la fois du dedans et du dehors, qui concerne le corps et l'esprit. Comme dans ce passage étrange de Fernando Pessoa, dans son Livre de l'intranquillité: "Un calme profond, aussi doux qu'une chose inutile, descend jusqu'au tréfonds de mon être."

Envie de s'arrêter et de savourer. Certitude calme et silencieuse. Abolition des frontières entre toi et le monde: plus de limites, que des liens. Liens de douceur. Plus envie de rien, plus peur de rien. Plus de besoin, tout est là, déjà là. C'est comme le passage d'une grâce.

EXTRAIT DE L'OUVRAGE "SÉRÉNITÉ. 25 HISTOIRES D'ÉQUILIBRE INTÉRIEUR"/ CHRISTOPHE ANDRÉ / ÉD. ODILE JACOB / 2012

Quinzaine après quinzaine, Christophe André, psychiatre français, livre dans En Marche une vingtaine d'histoires et leurs enseignements, comme autant de leçons de sagesse, au plus près du quotidien, pour avancer sur le chemin de l'équilibre intérieur et de la sérénité.

La photographie est de Christel Baudrie, étudiante en photographie à l'école des arts et de l'image, Le 75. Elle a été réalisée à la demande du journal En Marche, avec le soutien de la Loterie nationale.

Guide des législations sociales

Panorama social 2013

PROMOTION
 JUSQU'AU
 30 AVRIL 2013!

Le service social de la Mutualité chrétienne publie la huitième édition remise à jour de son "Panorama social". Ce guide des législations sociales et dispositifs sociaux en vigueur aux niveaux fédéral, wallon et bruxellois est une mine d'informations.

Avec ce guide, le service social de la MC entend faire profiter les intervenants sociaux mais aussi le grand public de son expertise. Le "Panorama social" aborde en effet toutes les dispositions sociales en vigueur dans le pays, concernant les personnes malades, handicapées, âgées et/ou à faibles revenus.

Où dois-je m'adresser pour obtenir des allocations aux personnes handicapées? Suis-je dans les conditions pour bénéficier d'un remboursement préférentiel en soins de santé? Ai-je droit au tarif téléphonique social? A quelles conditions puis-je bénéficier d'une intervention du "fonds chauffage"? A ces questions et

bien d'autres, le "Panorama social" apporte des réponses concrètes.

Les premières pages de l'ouvrage comportent le plan croisé du livre: les quatre parties, classées par groupe cible (les personnes malades, les personnes handicapées, les personnes âgées et les personnes en difficultés financières) sont liées aux quatre chapitres: sécurité sociale, aide sociale, dispositifs particuliers aux personnes fragilisées, législations et réglementations spécifiques.

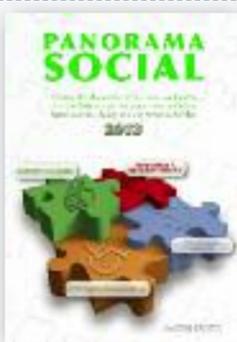
Tous les sujets sont dotés d'un symbole permettant d'identifier les publics concernés.

PROMOTION RÉSERVÉE AUX MEMBRES MC

En tant que membre de la Mutualité chrétienne, vous pouvez vous procurer "Panorama social" au prix promotionnel de 32 euros (frais de port compris) si vous le commandez avant le 30 avril 2013. Dès le 1^{er} mai 2013, il sera vendu en librairie au prix de 52 euros (possibilité d'abonnement annuel pour le prix de 42 euros).

Pour obtenir le guide, envoyez vos coordonnées avec votre numéro de membre MC avant le 30 avril 2013 au Service social de la Mutualité chrétienne, chaussée de Haecht, 579, BP 40 à 1031 Bruxelles ou par fax au 02/246.49.88.

Vous pouvez aussi passer commande via le site www.mc.be



// Intersoc-Trip //

Sur l'île de Madère

Intersoc, le service voyages de la Mutualité chrétienne, propose des vacances à Madère du 20 au 27 mai.

L'Hôtel Raga (4 étoiles) sera votre lieu de séjour. Situé sur la colline au cœur du Lido, quartier renommé de Madère et à courte distance du centre-ville, il offre des vues spectaculaires sur les environs, un accès aisé aux célèbres piscines du Lido et à la mer.

Prix: 1.197 EUR en chambre double. Possibilité de chambre single moyennant supplément: 210 EUR.

>> Plus d'infos au 070/233.898 de 8h à 18h (le samedi jusqu'à 13h) ou sur www.intersoc.be



Ce prix comprend le voyage en avion, la pension complète (du souper du premier soir au déjeuner du dernier jour avec 1 boisson comprise), trois demi-journées et deux journées complètes d'excursions, l'accès aux curiosités, le guide et la présence d'un accompagnateur Intersoc durant tout le voyage.

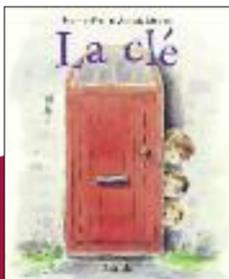
Des lectures tendres sur la vie

Les livres sont des médias idéaux pour aborder, avec des enfants, certaines thématiques qui les touchent. Et se retrouver en famille autour d'un bel ouvrage reste un plaisir pour les petits et les grands. Voici une sélection de jolis bouquins à dévorer ensemble...

La clé

Voilà un conte moderne et humoristique inspiré de l'histoire des frères Grimm, *Le loup et les sept chevreux*. Tout comme Madame Chèvre, une maman de trois enfants doit s'absenter un moment pour faire quelques emplettes. Après mille et une recommandations à ses enfants pour qu'ils n'ouvrent pas la porte en son absence, elle quitte le domicile en oubliant ses clés. A son retour, elle devra redoubler d'imagination pour convaincre sa progéniture de la laisser entrer. Les dessins enfantins dans les tons pastels contribuent à la réussite de cet ouvrage. A partir de 3 ans.

>> **La clé** • Isabelle Flas et Annick Masson • Ed. Mijade • 2012 • 24 p. • +/- 11 EUR.



La petite vieille du rez-de-chaussée

Très attendrissant, ce livre raconte l'histoire d'un immeuble. Peuplé d'habitants fort différents, il va voir naître en son sein la solidarité et l'amitié entre les voisins. Et tout cela, grâce à une vieille petite dame qui habite au rez-de-chaussée. Pas très franche, elle a besoin d'aide pour les tâches quotidiennes. Cet ouvrage montre l'importance de connaître ceux qui nous entourent. L'auteur et le dessinateur, tous deux Belges, parviennent à l'expliquer aux plus jeunes. A partir de 3 ans.

>> **La petite vieille du rez-de-chaussée** • Charlotte Bellière et Ian De Haes • Alice éditions • 2012 • 40 p. • +/- 13 EUR.



Les trésors de Rosine

Quel beau contraste entre les dessins très colorés de cet ouvrage et la thématique abordée qui est, elle, assez sombre! Eh oui, parler de la pauvreté et des sans-abris, ce n'est pas si simple. Pourtant, Christelle Vallat, l'auteure, et Mélanie Florian, l'illustratrice, y parviennent avec brio. Rosine a perdu du jour au lendemain son travail, sa maison... Depuis, elle habite sous un pont et, assise sur un banc, elle regarde passer les gens indifférents. Mais un petit garçon, Gaspard est intrigué par la dame. Il va tenter de mieux la connaître. A partir de 4 ans.

>> **Les trésors de Rosine** • Christelle Vallat et Mélanie Florian • Alice éditions • 2012 • 32 p. • +/- 12 EUR.



Parce que

Les enfants se jouent des adultes en répondant souvent à leurs questions "Parce que...", laissant leur phrase ainsi inachevée. Le petit Nicodème est un champion en la matière. Chaque fois que ses parents lui demandent pourquoi il a fait une bêtise, il répond par ce simple début d'explication. Mais un jour, la situation s'inverse. L'arroseur arrosé ne comprend plus rien et s'inquiète. Le lecteur ne peut que s'attendrir devant ce garçonnet espiègle et farceur. Les crayonnages gris, relevés de quelques taches rouges, transmettent la tendresse qui émane de cette aventure.

>> **Parce que** • Agnès Laroche et Stéphanie Augusseau • Alice éditions • 2012 • 40 p. • +/- 13 EUR.



Le secret

Difficile de garder un secret! C'est l'expérience à laquelle va être confronté Joachim, le lapin. Callisto, son amie la taupe, lui a confié un secret. Seulement, Joachim a la langue bien pendue et a peur de tout divulguer. Le lecteur ne connaîtra jamais le contenu de la conversation entre la taupe et le lapin. Mais il découvrira le subterfuge de Joachim pour garder le secret bien précieusement. On saura cette aventure en se demandant si le lapin tiendra sa langue. A partir de 3 ans.

>> **Le secret** • Caroline Hurtut et Stéphanie Augusseau • Alice éditions • 2012 • 32 p. • +/- 13 EUR.



La vallée des moulins

Des machines envahissent la vallée des moulins, écrasant, à leur arrivée, tous les rêves de ses habitants. Anna, la couturière du village, est bien décidée à continuer de rêver. Tout comme l'homme oiseau. A deux, ils vont réussir à chasser les machines pour que le village reprenne sa vie normale, remplie de rêves et fêtes. Les dessins très fins de ce conte plongent le lecteur dans une féerie. En tournant les pages, on entend presque le vent se lever, les ailes des moulins s'activer, les cheveux rouges d'Anna flotter... Une très belle réflexion imagée sur la société moderne et de consommation. A partir de 3 ans.

>> **La vallée des moulins** • Noelia Blanco et Valeria Docampo • Alice éditions • 2013 • 40 p. • +/- 13 EUR.



Gris

Aaaah l'hiver, les gens paraissent souvent gris. Fini, les habits légers et colorés! Un petit garçon, sur le chemin de l'école, fait ce constat. Il en a marre de ce manque de couleurs, de cette impression de tristesse. Avec ses deux amis, Mila et Félix, il va colorer la rue, les murs, le trottoir, et réussira même à "colorer" les passants. Les enfants peuvent être sensibles à de petites choses. Cette jolie histoire montre le peps que peut apporter de simples couleurs. A partir de 3 ans.

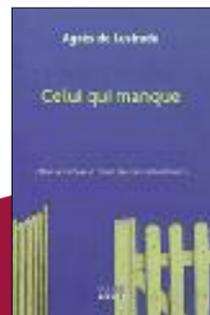
>> **Gris** • Anne-Gaëlle Balpe et Jess Pauwels • Alice éditions • 2013 • 28 p. • +/- 12 EUR.



Celui qui manque

Violette, deuxième d'une famille très nombreuse, rêve parfois d'être enfant unique. Ses frères et sœurs l'agacent. Tous sauf le petit dernier, qu'elle adore. Chaque été, elle passe ses vacances avec toute la tribu chez ses grands-parents. Cette année se solde par une tragédie. Le cadet se noie par accident dans la piscine du jardin. Mais qui a pu oublier de fermer la barrière? Ce roman quelque peu sombre pour des enfants est, cependant, bien écrit. Entre colère et culpabilité de Violette, le lecteur s'émeut du terrible événement qui secoue cette famille. Au vu de sa longueur, de la taille des caractères et du style utilisé, on pourrait penser que ce livre s'adresse à un jeune lectorat. Pourtant, l'héroïne est une adolescente, avec des préoccupations propres à son âge. Et le sujet très noir risque de brusquer les jeunes âmes sensibles. A partir de 12 ans.

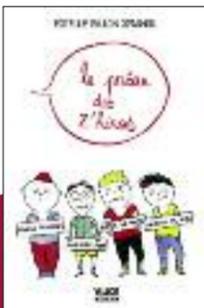
>> **Celui qui manque** • Agnès de Lestrade • Alice éditions • 2012 • 64 p. • +/- 12 EUR.



Le préau des z'héros

"Tête de hareng", c'est le sobriquet que se coltine Benjamin à l'école. Un groupe de caïds dans la cour de récréation l'a baptisé ainsi dès la rentrée. Depuis, ses seuls amis sont "mange-poubelle", "ampoule-man", "dents de vache". Pourtant, il se sent bien différent d'eux. Lui ne mérite pas qu'on le rejette. Par contre, eux... La cruauté enfantine est légion dans certaines classes. Etre exclu d'un groupe est difficile à vivre. Ce roman s'adresse aux jeunes lecteurs. Malgré la longueur du récit, le découpage en courts chapitres et les nombreuses illustrations facilitent la lecture. A partir de 9 ans.

>> **Le préau des z'héros** • Estelle Billon Spagnol • Alice Editions • 2012 • 80 p. • +/- 12 EUR.



Les petites (et les grandes) émotions de la vie

Qu'est-ce que le bonheur, la peur, l'égoïsme, la pudeur...? Ce livre tombe à pic pour expliquer toutes ces émotions aux enfants. Quelques phrases courtes les décrivent. A chaque page, une nouvelle émotion, accompagnée d'un dessin. Pas facile pourtant de mettre des mots et des images sur des notions parfois très abstraites. L'auteur, Montse Gisbert, y parvient très finement. Ce livre aidera sûrement les parents, assaillis de questions de leur progéniture. A partir de 6 ans.

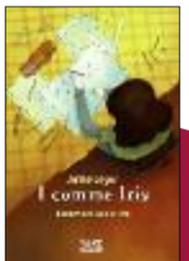
>> **Les petites (et les grandes) émotions de la vie** • Montse Gisbert • Alice éditions • 2003 • 80 p. • +/- 12 EUR.



I comme Iris

En fin de primaire, Iris éprouve toujours des difficultés avec l'écriture. Selon elle, elle ne sait pas écrire. Les mots se bousculent; elle mélange les lettres. Ces problèmes sont mêlés à d'autres remous dans la vie de cette jeune fille... Aborder la dyslexie et la dysgraphie dans un roman représente un défi. Anne Loyer, l'auteur, y parvient avec finesse. Les chapitres courts facilitent la lecture des plus jeunes. Seul regret pour le jeune lectorat: le livre n'est parsemé que trop rarement d'illustrations. A partir de 10 ans.

>> **I comme Iris** • Anne Loyer et Leïla Brient • Alice éditions • 2013 • 80 p. • +/- 12 EUR.



Clara

La maladie et le décès d'une maman sont très difficiles à vivre pour un enfant. Cette bande dessinée aborde ce sujet grave au travers de l'histoire de Clara. Heureuse, entourée de ses parents, cette gamine va connaître un bouleversement dans son quotidien. Désormais, c'est à l'hôpital qu'elle devra rencontrer sa mère. Bien que douloureuse, cette histoire essaie de ne pas tomber dans la sensiblerie. Les couleurs chatoyantes des illustrations rejoignent l'esprit positif que la fillette tente de garder alors que sa maman s'endort à jamais. Un outil idéal pour aborder la maladie et la mort avec des enfants. A partir de 6 ans.

>> **Clara** • Christophe Lemoine et Cécile • Ed. Le Lombard • 2012 • 48 p. • +/- 11 EUR.



Editorial Alda Greoli//Secrétaire nationale

Une vie sans une ride n'est pas la vie!

Il y a quelques années, rentrant de l'école, un de mes fils m'expliquait avec tout son sérieux : "Maman, j'ai compris! Printemps, été, automne, hiver; printemps, été, automne, hiver, et on recommence et puis, c'est fini, on est mort! C'est simple. C'est bien". Avec le bon sens de l'enfance, il avait saisi, sans crainte, le temps, ses effets, et surtout la participation de la mort au cycle de la vie.

Mon fils a bien grandi depuis et il a dû constater que, dans la société contemporaine, le rapport au temps n'est pas si naturel. A force de vouloir façonner le monde selon nos envies, nos exigences, quel rapport entretenons-nous encore avec les cycles, avec le temps qui passe et qui ne reviendra pas? Nous sommes sans doute convaincus que la force intellectuelle de l'homme l'autorise à réinventer la terre. N'avons-nous pas placé l'humain au-delà de tout Dieu ou de toute divinité, fait de l'Homme une nouvelle et unique religion?

Fausse jeunesse éternelle

Dans cette société de l'éternité de l'humain, nous rejetons de plus en plus tout signe de notre finitude ou de notre avancée en âge. L'Homme s'échine à rechercher des émotions vécues en groupe, comme une grâce de l'adolescence prolongée. Pas à pas, nous passons d'une société qui voyait dans la vieillesse les attributs de la sagesse, à une relation à nous-mêmes qui voit dans la jeunesse éternelle notre émancipation et notre suprême liberté humaine. Tout élément diminuant notre capacité à rester jeune est vécu comme un échec, pour nous mais aussi pour la société en général.

Dans notre monde, ceux qui ne sont plus capables de travailler tout en faisant du sport, ceux qui n'ont plus la possibilité de vivre sans aides extérieures, ceux qui sont les aînés des aînés, ont-ils encore droit à la parole? Ont-ils encore voix au chapitre sur leur vie? Les aînés sont-ils condamnés à être considérés comme un poids? Notre cadre jeuniste tend à culpabiliser l'individu lors de son avancée en âge.

Un poids coupable

La sécurité sociale et l'organisation sociale qu'elle permet tendaient à envisager, jusqu'à présent, la vie dans sa globalité: enfance, temps du travail, temps de la retraite. Aujourd'hui, nous glissons vers un modèle où tout ce qui ne fait pas partie de l'espace de productivité est considéré comme une charge, un poids pour les autres. Des débats fondamentaux émergent, notamment sur le droit à la vie en situation de dépendance. Les réponses simplistes trop souvent entendues en matière d'euthanasie, de droit à une mort digne, nous laissent parfois pantois sur la relation que certains entretiennent avec la valeur personnelle et familiale d'une vie. Elles nous questionnent aussi sur la qualité que certains veulent encore donner à l'indispensable colloque singulier entre le patient et son médecin. Une vie humaine n'est pas un bien économique, une ligne statistique de dépenses en pension ou en soins de santé!

La question sociale sous-jacente est, elle aussi, tout à fait fondamentale. Nous avons vécu des années de richesse sans précédent. Nous avons profité de ce cadre pour penser et mettre en place des systèmes qui rendent la cohésion sociale plus forte. Ces systèmes doivent être réinterrogés afin de tenir la distance dans une crise qui n'est pas prête de se termi-

ner. Mais pour réinterroger le modèle, il faut aussi s'exprimer clairement. Dire qu'il faut tenter d'allonger la durée de la carrière active des travailleurs et mettre en place les mécanismes qui réduisent les possibilités de pré-pension, de sortie anticipée de l'emploi, c'est différent que de dire la charge des pensions insoutenable. Dire que la prévention de la santé et les sommes engagées dans les soins préventifs sont porteurs de gains en dépenses de soins de santé, c'est différent que de dire qu'une personne dépendante coûte trop cher. Dire qu'il faut favoriser la vie sociale, l'action citoyenne, la vie associative porteuses de santé, c'est autre chose que d'affirmer que chacun doit prendre seul ses responsabilités pour assurer son avenir.

S'interroger sur la voie à suivre

Cette année, nous fêterons les cinquante ans de l'assurance soins de santé obligatoire belge. Nous aurions pu aussi fêter les acquis de la concertation sociale, les avancées de la sécurité sociale et le consensus historique qui y est lié, la participation des travailleurs et des employeurs au système de sécurité sociale. Pourtant, aujourd'hui, le seul discours politiquement correct semble être celui de la diminution des charges salariales, de la baisse de l'impôt, celui de la constitution par chacun d'entre nous d'une pension complémentaire, d'une assurance santé personnelle, d'une épargne. Mais sommes-nous certains qu'agir de la sorte rend le système plus efficace et moins cher, et donc globalement économiquement plus tenable? Croyons-nous vraiment que c'est la voie à suivre pour que le développement économique soit possible dans un monde en paix sociale pour les entrepreneurs et les travailleurs? Croyons-nous que c'est en culpabilisant les plus âgés du coût de leurs pensions que nous améliorerons notre projet de société et le bien-être dans notre pays?

Le contexte européen prône essentiellement le vieillissement actif sous la forme d'un allongement du temps de travail. S'il est indispensable d'oser s'interroger sur la durée réelle des carrières, l'Europe pose aussi la question de l'utilité de la personne âgée et de la charge qu'elle représente pour la collectivité. Comme vous le lirez dans ce numéro (page 7), Enéo, mouvement social des aînés, partenaire de la Mutualité chrétienne, entame une réflexion importante sur l'image des aînés, sur la manière dont on les considère. Il développera tout à long de l'année de nombreuses recherches, actions, réunions, rencontres pour approfondir ce thème.

Osons espérer que notre société s'engagera sur le chemin de la sagesse. Un chemin qui ne réduit pas la vie à la seule jouissance de libertés individuelles, ni aux chiffres des statistiques de consommation. Mais un chemin empruntant la ligne de crête, montrant son véritable horizon à l'Homme. Un chemin qui, par la solidarité, ouvre à la vie en société et permet de marcher en paix!



© A.W. Jaroud

ça se passe

// 50 ans et plus

Les vendredi 22, samedi 23 et dimanche 24 mars de 13 à 18h, aura lieu le salon Papi'on, à destination des 50 ans et plus. Au programme: 160 exposants dont la MC, de nombreuses conférences et animations, des workshops de décoration, des découvertes culinaires, des défilés de mode... Prix: 8 EUR. Entrée gratuite pour les membres MC (sur présentation d'une vignette) ou pour les membres Enéo (sur présentation de la carte de membre).

Lieu: Foires de Liège, quai de Wallonie - 4000 Liège.
Rens. > www.papion.be

// Festival contre le racisme

Du 12 au 24 mars, Média Animation organise le festival "A films ouverts". Ce festival de cinéma dénonce les discriminations et interroge les préjugés. Nombreuses projections au programme.

Rens. > 02/256.72.33 • www.afilmsouverts.be

// Un homme debout

Le dimanche 17 mars à 16h, la création "coup de poing" de Jean-Michel Van den Eyden, sera à l'affiche au théâtre de l'Ancre à Charleroi. Sur scène, Jean-Marc Mahy raconte les 20 années passées en prison, les humiliations, l'isolement, la folie qui le guette et ces petits riens auxquels il s'accroche pour ne pas sombrer. L'histoire véridique d'un homme qui témoigne pour faire en sorte que la jeunesse ne connaisse jamais son expérience.

Rens > 071/31.40.79 - <http://ancre.be>

// Religion et violence

Le dimanche 17 mars à 14h30, Cultures, Cité et Eglise organise une conférence intitulée: "Le politico-religieux, source de violences?", par Jean-Marie Lacroix, professeur de sociologie à l'ULg. Entrée libre.

Lieu: Cathédrale Saint-Paul à Liège.
Rens. > iscp@scarlet.be • 04/220.53.73

// Education populaire

Du 20 au 23 mars se tiendra un festival de théâtre-action: "Urgences! A qui profitent les soins?". Pour ausculter l'éducation populaire, autopsier la coopération internationale... Prix: 8 EUR/soirée

Lieu: 158, rue T.Verhaegen - 1060 Bxl
Rens. > www.collectif1984.net

// Semaine sans pesticides

Du 20 au 30 mars, Natagora et Adalia organisent la semaine sans pesticides à Bruxelles et en Wallonie. Pour sensibiliser à ses dangers et à ses alternatives. Nombreuses activités prévues: conférences, projections-débats, spectacles...

Rens. > 0800/11.901 • www.semainesanspesticides.be

// Agir contre la pauvreté

Le jeudi 21 mars à 20h15, l'Unité pastorale ND aux portes du Condroz organise une conférence: "La pauvreté: revoir nos analyses, agir autrement". Avec Ph. Defeyt, économiste.

Lieu: 341, rue du Sart-Tilman - 4031 Liège
Rens. > 04/372.13.27 • www.ndpc.be

// Vieillesse

Le jeudi 21 mars à 20h, aura lieu une rencontre: "Quelle est ma relation à la vieillesse?"

Lieu: 1, quai de la Haine - 7140 Morlanwelz
Rens. > 064/44.31.19 • www.cafetheo.canalblog.com

// Nuit de la chouette

Le samedi 23 mars, Natagora propose des animations gratuites autour de la chouette, aux 4 coins du pays: exposés, courts-métrages, sorties.

Rens. > 081/39.07.20 • www.natagora.be

// Sens de la vie et handicap

Le lundi 25 mars, la Commission diocésaine des personnes handicapées organise une matinée de réflexion et d'échanges: "Ma vie a-t-elle un sens?". Pour un questionnement philosophique et/ou religieux avec la personne handicapée mentale. Prix: 6 EUR.

Lieu: 12, rue des Prémontrés - 4000 Liège
Rens. > 04/237.27.72

// Autorité et démocratie

Le lundi 25 mars de 14h30 à 16h30, l'antenne inter-universitaire UCL-ULB des aînés organise une conférence: "L'avenir de l'autorité: la question de l'exercice du pouvoir en démocratie". Avec le sociologue A.Eraly (ULB). Prix: 5 EUR.

Lieu: 1, pl. Albert ler - 1400 Nivelles
Rens. > 067/21.25.97

// Associations de fait

Le mardi 26 mars de 14h à 17h, Syneco organise une session d'information sur les associations de fait. Prix: 68,75 EUR.

Lieu: Passage 44 (Belfius) - 1000 Bxl
Rens. > 02/246.50.30 • www.syneco.be

// Médiation et créativité

Le mardi 26 mars, l'Université de paix organise une formation: "Médiation et créativité". Pour explorer la création comme outil de résolution de conflits. Prix: 7 EUR.

Lieu: 4, bd du Nord - 5000 Namur
Rens. > 081/55.41.40 • www.universitedepaix.org

// Femmes et accouchement

Le mercredi 27 mars à 19h30, le Cefa organise une projection du film: "Naissance, lettre filmée à ma fille". Peut-on vivre l'accouchement autrement que comme une intervention médicale? Prix: 3 EUR.

Lieu: Studio 11 - 1348 LLN
Rens. > 010/47.28.61 • www.asblcefa.be

// Protection des personnes vulnérables

Le vendredi 29 mars à partir de 9h, Altéo, en collaboration avec Asph et Afrahm, organise une matinée d'analyse du projet de loi relatif au statut de minorité prolongée et à la protection juridique des personnes dites vulnérables (administration provisoire des biens...). Prix: 12 EUR (repas compris).

Lieu: Place Saint-Jean, 1 à 1000 BXL.
Rens. et inscr. obligatoire > 02/515.02.69 • valerie.glaude@mutsoc.be

// Diversité et justice sociale

Les jeudi 11 et vendredi 12 avril, le Mouvement ouvrier chrétien (MOC) organise sa 91^e semaine sociale sur le thème: "Egax et différents. Diversité ethnoculturelle et justice sociale". Y seront abordés des sujets comme les migrations, les mécanismes discriminants, le rôle des associations... Prix: 70 EUR/2 jours - 45 EUR/jour - 15 EUR/jour pour les demandeurs d'emploi et les étudiants.

Lieu: CEME, rue des Français, 147 à 6020 Charleroi.
Rens. > 02/246.38.51 • 02/246.38.01 • www.moc.be

// Ecoute des personnes âgées

Les mardis 16 et 30 avril, Cep-âge organise une formation: "Accompagnement de la personne âgée".

Lieu: Bierges
Rens. > 010/86.70.08 • www.cep-age.be

// Mission des services sociaux

Le weekend du 20 au 21 avril, le CEFOC organise un weekend de formation: "Les services sociaux, au service de qui?" Prix: 55 EUR.

Lieu: La Marlagne - 5100 Wépion
Rens. > 081/23.15.22 • www.cefoc.be

// Eviter le burn-out

Le samedi 27 avril de 9h30 à 16h30, Etopia organise une formation-atelier pour réfléchir à notre mode de vie, à notre travail. Exercices et techniques de détente pour évacuer le stress. Prix: 30 EUR.

Lieu: 52, av. de la Marlagne - 5000 Namur
Rens. > 081/22.58.48 • www.etopia.be

// Sciences de l'éducation

L'Ecole d'éducation et de formation (FOPA) propose un master en sciences de l'éducation, adapté à des adultes qui travaillent. Formation à Louvain-la-Neuve. Cours un soir par semaine et le samedi. Séances d'information les 2 avril, 2 mai, 8 juillet.

Rens. > 010.47.29.05 • www.uclouvain.be/fopa